

ENERGIE & STRATEGIE

ENJEUX ENERGETIQUES **LA FEUILLE DE ROUTE ROYALE**



QUALITÉ
CARBURANT

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



SYSTEME MANAGEMENT DE LA QUALITE
CERTIFIÉ ISO 9001 V. 2008

DE L'APPROVISIONNEMENT
AU CLIENT FINAL



Shell
Select

Welcome



Le magazine de la Fédération de l'Énergie

N° 42_ 3^{ème} trimestre 2015



ENERGIE &
STRATEGIE



Magazine de la Fédération de l'Énergie
23, Bd. Mohamed Abdou - palmiers,
Casablanca - 20340
Tél.: (212)0522 99 70 71/72 - Fax : (212)0522 98 52 80
Email : fedenerg@menara.ma

Directeur de publication :
Mohamed FETTAH

Comité scientifique :
Rachid IDRISSE KAITOUNI, Ahmed
NAKCOUCH,
Moulay Abdelaziz TAHIRI et Said
MOULINE

Conception
Agence AUTOGRAPH



- 5 **Editorial** / Par Mohamed FETTAH
- 6-9 **Événement**
COMELEC : 6e Conférence sur «L'intégration Maghrébine :
Facteur d'accélération de la transition énergétique »
- 10-19 **Actualités nationales**
- 20-27 **Actualités internationales**
- 28-31 **Focus**
Plan d'Actions Prioritaires de proximité :
« La réponse de Lydec aux besoins prioritaires de la Wilaya
du Grand Casablanca »
- 32-43 **Dossier**
Les enjeux de la COP21
- 44-55 **Opérateurs & Associés**
- 56-57 **Activités de la Fédération
de l'Énergie**
- 58-59 **Analyse**
Les deux rives de la Méditerranée : Quel rôle pour la
société civile
- 60-63 **Agenda**

SOMMAIRE



« La Constitution du Royaume a consacré, en 2011, le droit à un environnement sain. La Loi fondamentale a, de même, mis en avant la nécessité d'établir un équilibre entre les impératifs du développement et l'exigence de préserver la qualité de la vie et de l'environnement, qui constitue une composante fondamentale de la richesse matérielle et immatérielle de tout pays ».

Extrait du Message adressé aux participants à la 6e Conférence islamique des ministres de l'Environnement, Rabat - 8 octobre 2015



par **Mohamed FETTAH**
Président de la Fédération de l'Energie

Energie et climat : 2016 année décisive

Le Maroc a su, ces dernières années, multiplier les projets énergétiques gigantesques et prendre des engagements sur les plans régional et international à la mesure des défis colossaux que doit relever la communauté internationale.

Les enjeux se rapportent essentiellement à la mobilisation des investissements, l'appropriation des technologies, l'industrialisation et le renforcement de la recherche & développement et la formation dans les différentes filières liées à l'énergie pour pérenniser son essor et préserver les équilibres environnementaux.

Une démarche volontariste dans tous les secteurs à travers notamment l'adoption d'une approche à la fois partenariale associant les acteurs économiques et sociaux, et pragmatique avec des programmes ambitieux et réalistes, visant le développement des EN et du gaz naturel liquéfié (GNL) qui ont retenu l'intérêt des partenaires étrangers, de premier plan désireux d'accompagner le Maroc dans ces projets stratégiques.

Le projet GNL doit non seulement renforcer le développement des énergies propres dans la production d'électricité nationale mais aussi, assurer une indépendance nationale plus importante dans ce secteur.

Autre aspect essentiel pour le futur développement du Maroc est de savoir dans quelle mesure le pays réussira à réduire les atteintes à l'environnement et à préserver les ressources naturelles disponibles de telle sorte qu'elles puissent continuer à être durablement exploitées.

L'engagement du Maroc en faveur de l'environnement s'est concrétisé par l'élaboration

d'une loi-cadre tenant lieu de charte nationale de l'environnement et du développement durable, avec pour objectifs de consolider les acquis et d'intégrer, de façon proactive, la dimension écologie et le changement climatique dans tous les programmes économiques et sociaux.

Parallèlement à cet effort législatif, le Maroc s'est doté d'un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables et propres, solaire et éolienne et d'une stratégie nationale d'efficacité énergétique, et a mis en place un Centre de compétences pour le changement climatique à l'échelle nationale.

La COP 22, prévue au Maroc en 2016, doit être une opportunité de nature à asseoir les nouveaux jalons d'une stratégie équilibrée entre pays pour la lutte contre les dérèglements climatiques et mettre en place les nouveaux mécanismes de financements des projets d'adaptation dont les pays impactés auront besoin.

Cette adhésion et cet engagement du Maroc appelant notre pays à assumer de larges responsabilités aux niveaux national et international en matière d'énergie et de protection de l'environnement.

En effet, l'expérience, l'expertise et le savoir faire marocains intéressent plusieurs pays africains au même moment ou les pays développés séduits par les projets engagés et la stratégie énergétique nationale sont ouverts à développer des partenariats avec les acteurs de ce secteur.

C'est un autre grand défi à relever et les enjeux sont conséquents.

COMELEC : 6e Conférence sur «L'intégration Maghrébine : Facteur d'accélération de la transition énergétique »

Le Comité Maghrébin de l'Electricité (COMELEC), présidé par l'ONEE (Office National de l'Electricité et de l'Eau potable) pour l'exercice 2014 et 2015) organise sa 6ème Conférence Générale à Rabat, les 08 et 09 décembre 2015 sous le thème «L'intégration Maghrébine: Facteur d'accélération de la transition énergétique ».

Pour débattre de ce thème, quatre sessions de travail et une table ronde (sont prévues avec la participation de plusieurs personnalités aussi bien maghrébines qu'étrangères.

La table ronde portera sur le thème «Quels objectifs et programmes communs pour réussir la transition énergétique et l'intégration maghrébine ?».



Le COMELEC (Comité Maghrébin de l'Electricité) est un organe créé en juin 1974, sur la base d'un accord préliminaire entre les Directions Générales de la STEG (Tunisie), la SONELGAZ (Algérie) et de l'ONE (Maroc). Son élargissement à la SONELEC (Mauritanie) en 1975 puis à GECOL (Libye) en 1989 est intervenu après l'adhésion de la Mauritanie à l'UMA (Union du Maghreb Arabe) et l'élargissement de cette instance à la Libye en vertu du traité de Marrakech qui a consacré l'institutionnalisation de l'UMA (Traité du 17 février 1989).

Le caractère permanent du COMELEC a été consacré par décision de Messieurs les Ministres, chargés de l'Energie des pays de l'UMA et de Monsieur le Secrétaire Général de cette instance, lors de la réunion des 13 et 14 février 1990 à Tunis.

Au cours de cette réunion, il a été également décidé de domicilier le Secrétariat Général du COMELEC, sous l'égide de Monsieur le Ministre chargé de l'énergie du pays hôte, en l'occurrence, Monsieur le Ministre algérien chargé de l'Energie.

Le COMELEC s'intéresse à toutes les questions ayant trait au secteur électrique. Ses préoccupations sont celles des entreprises ayant pour charge le développement de l'ensemble des activités électriques à l'échelle du Maghreb.

L'action du COMELEC vise tout particulièrement l'échange régulier des informations entre ses membres, la coordination des moyens d'équipement et de formation professionnelle, le suivi de l'interconnexion des réseaux, la promotion de l'intégration industrielle des pays du Maghreb, ...

Dans ce cadre, des actions concrètes et efficaces ont été conduites en commun :- Renforcement des lignes d'interconnexion et développement des échanges électriques, avec pour finalité d'assurer une solidarité des réseaux tout en évitant les risques de propagation d'incidents graves ; - Programmes d'équipement et études de projets communs, diffusion d'un schéma directeur à long terme du réseau maghrébin; projets de station de pompage, ...

- Elaboration et mise à jour permanente d'une carte du réseau électrique maghrébin, y compris le réseau de distribution impliquant l'alimentation des villages frontaliers à partir du réseau le plus proche et dans les conditions technico-économiques les plus favorables ;
- Alimentation de villages transfrontaliers (exemple, l'alimentation du village tunisien de Sakiet Sidi Youcef à partir du réseau algérien ou du village marocain de Figuig à partir du réseau algérien à Beni Ounif) ;
- Utilisation commune des structures de formation électriques ;
- Promotion de l'intégration industrielle maghrébine, de l'intervention des bureaux d'études et entreprises de travaux et de fabrication de matériel électrique du Maghreb, à travers notamment le renforcement de la fonction engineering.

Le COMELEC se compose de deux organes

Un Comité Directeur : organe délibérant, il définit les axes stratégiques de développement du COMELEC et veille à leur mise en œuvre. Ses résolutions sont prises à l'unanimité et prennent en considération les normes internationales existantes.

Un Secrétariat Général : assuré par l'organisme relevant du pays siège du COMELEC (Sonelgaz/ Algérie), il prépare les travaux du Comité, diffuse ses décisions et recommandations, représente le COMELEC auprès des organismes internationaux et veille à la concrétisation des programmes de travail.

Le Secrétariat Général assure également l'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires du Comité en liaison avec les organismes hôtes- Pour la réalisation de son programme de travail, le COMELEC s'appuie sur six (06) commissions

chargées chacune d'agir dans un des différents domaines de l'activité électrique. Il s'agit de :

1- Commission Planification et Etudes (CPE), a pour charge les études d'interconnexion et l'établissement d'un cadre de cohérence des schémas directeurs de développement des réseaux Maghrébins, l'instauration d'un système tarifaire de l'énergie électrique à l'échelle Maghrébine ainsi que la maîtrise des consommations électriques.

2- Commission Technique (CT), assure le pilotage de groupes de travail (production, transport, distribution), focalisés sur l'étude des principaux sujets transverses liés au développement des techniques de production, transport et distribution d'électricité, à approfondir les bases scientifiques et technologiques pour une meilleure coordination et convergence des vues sur des questions importantes qui serviront aux entreprises membres à contribuer aux analyses concernant des aspects tels que les possibilités de réduction des coûts des ouvrages, l'électrification des villages frontaliers, les études de normalisation et d'intégration maghrébine,

3- Commission Gestion et Ressources Humaines (GRH), a pour charge de mener des actions favorisant les échanges d'experts et d'expériences en encourageant notamment la formation.

4- Commission des Interconnexions Maghrébines (CIM), est l'organisation opérationnelle du COMELEC. Elle supervise le fonctionnement des interconnexions maghrébines, coordonne l'exploitation des réseaux maghrébins interconnectés, veille à la conformité des futures interconnexions maghrébines vis à vis des règles en vigueur, participe à la promotion des échanges inter maghrébins en vue d'un marché maghrébin de l'électricité.

5- Commission des Energies nouvelles et Renouvelables (CENR), s'intéresse au développement des ressources importantes en énergie renouvelable de la région et a pour charge la coordination des programmes d'énergies renouvelables, particulièrement le solaire et vise la maîtrise des différentes technologies dans le but de les intégrer au système électrique dans les meilleures conditions technico-économiques.

6- Commission Commerciale (CC), a pour charge, la coordination et la concertation régulière avec les Entreprises membres sur des sujets liés à la mise en œuvre de la politique et stratégie commerciale (satisfaction de la clientèle, promotion des produits et services, ...) et impulse



Le COMELEC a tenu à ce jour, cinq conférences générales, respectivement, à Tunis en novembre 1995, à Casablanca en novembre 1999, à Alger en novembre 2006, à Tripoli en décembre 2009 et à Tunis en novembre 2012.

une réflexion prospective sur les sujets d'actualité en relation avec le développement des nouvelles technologies (smartgrids, ...).

Tous les trois ans le COMELEC organise une Conférence Générale pour faire la synthèse des travaux des différentes commissions et groupes de travail, en diffuser les résultats et surtout pour favoriser une réflexion commune sur les sujets marquants du moment.

La Conférence se tient dans le pays du Président en exercice.

Le COMELEC a tenu à ce jour, cinq conférences générales, respectivement, à Tunis en novembre 1995, à Casablanca en novembre 1999, à Alger en novembre 2006, à Tripoli en décembre 2009 et à Tunis en novembre 2012.

Le COMELEC est un lieu privilégié d'échange et de coopération entre les organismes électriques du Maghreb, il a permis à ces derniers, de se connaître, de poser les problèmes, de rechercher ensemble des solutions et

surtout d'œuvrer dans le sens d'une coordination des choix stratégiques.

Sur le plan international, le COMELEC entretient des relations avec les organisations homologues telles que l'association de l'industrie de l'électricité en Europe (EURELECTRIC), l'Association des sociétés d'électricité d'Afrique (ASEA ex. UPDEA) et l'Union Arabe de l'Electricité (UAE ex. UAPTDE).

Le COMELEC est également membre actif de MEDELEC, le Comité de liaison qui regroupe les associations d'entreprises d'électricité des pays riverains de la Méditerranée. A ce titre, il a participé à la réalisation de l'étude SYSTMED relative au développement des réseaux électriques des pays riverains.

Le COMELEC est également membre actif de MEDELEC.



M. Ali FASSI Fihri

Président du COMELEC
Directeur Général de l'ONEE (Maroc)
(Office national de l'électricité et de l'eau potable)



M. Noureddine BOUTARFA

Président Directeur Général de SONELGAZ (Algérie)
(Société algérienne de l'électricité et du gaz)



Mr Rachid BEN DALY Hassen

Président Directeur Général de STEG (Tunisie)
(Société tunisienne de l'électricité et du gaz)



Mr Ahmed Salem ALARABI NAHAH

Directeur Général de SOMELEC (Mauritanie)
(Société Mauritanienne de l'Electricité)

SM LE ROI PRESIDE UNE SEANCE DE TRAVAIL CONSACREE AU SECTEUR ENERGETIQUE

Le Maroc s'est fixé une politique ambitieuse en matière d'énergies propres visant à réduire sa dépendance énergétique et à accompagner le processus d'édification d'une économie verte, tout en tenant compte des aspects du développement durable et de la protection de l'environnement.

Face à une raréfaction des gisements fossiles et une nécessité de lutter contre le changement climatique, le Royaume a, à cet égard, érigé en priorité nationale, l'adoption d'une stratégie énergétique basée notamment sur les énergies renouvelables, en se fixant d'atteindre 42 % de la puissance installée à base d'énergie renouvelable en 2020 (Hydraulique : 2000 MW, Solaire : 2000 MW et Eolien : 2000 MW), et en lançant des mégaprojets dans les domaines liés notamment aux énergies solaire et éolienne. Ainsi, SM le Roi Mohammed VI a présidé mardi 13 octobre à Tanger, une séance de travail consacrée au secteur énergétique, au cours de laquelle le Souverain s'est informé de l'état d'avancement des programmes de développement des énergies renouvelables, notamment les énergies solaire et éolienne.

En effet, le projet de l'énergie solaire s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique tracée conformément aux Hautes directives du Souverain. Ce projet vise la mise en place en 2020 d'une capacité de 2.000 mégawatts, ce qui représente une capacité de production de 38 % de la puissance installée à fin 2008 et 14 % de la puissance électrique à l'horizon 2020.

Cinq sites ont été identifiés pour la réalisation du projet, à savoir les sites d'Ouarzazate, Aïn Béni Mathar, Fom Al Oued, Boujdour et Sebkhah Tah. Ce projet s'assigne pour objectifs de promouvoir les énergies renouvelables auprès du grand public et auprès des entreprises, réduire la facture d'électricité de la clientèle, contribuer à la préservation de l'environnement et de réduire la production d'électricité à partir des énergies d'origine fossile.

En effet, les projets énergétiques indépendants NOOR II et NOOR III représentent la 2e phase du complexe solaire NOOR de Ouarzazate, impulsé par l'Agence marocaine de l'énergie solaire dans le cadre du Plan solaire NOOR et dont le but est de produire un minimum de 2 gigawatts d'énergie solaire, ce qui équivaut à environ 14 % de la

capacité de production installée du Maroc en 2020.

Le bouclage financier des projets énergétiques indépendants NOOR II et NOOR III a été achevé en mai dernier. Le projet NOOR II est une centrale solaire basée sur la technologie de l'énergie solaire concentrée, d'une capacité de 200MW et utilisant des miroirs paraboliques avec un système de stockage thermique de 7.2 heures à sels fondus, alors que le projet NOOR III est une centrale solaire de 150MW basée sur la technologie de l'énergie solaire concentrée, utilisant la technologie des centrales à tour avec une capacité de stockage à sels fondus de 8 heures.

En ce qui concerne l'objectif éolien, et en complément de la capacité éolienne réalisée et en cours de développement et qui s'élève à 1000 MW, le Maroc a décidé de lancer le programme intégré de l'énergie éolienne d'une même capacité de 1000 MW, devant être réalisé en deux phases, à savoir le projet éolien 150 MW de Taza, et le projet éolien intégré 850 MW.

En avril dernier, l'ONEE avait annoncé l'achèvement de l'évaluation de la première étape de l'appel d'offres relatif au développement, à la conception, au financement, à la construction et à l'exploitation et maintenance du projet éolien intégré de 850 MW.

Ce projet porte sur cinq parcs éoliens «Midelt» 150 MW, «Tiskrad-Tarfaya» 300 MW, «Tanger II-100 MW», «Jbel Lahdid-Essaouira» 200 MW et «Boujdour» 100 MW à mettre en service, respectivement, entre 2017 et 2020.

Ce projet structurant contribuera à la dynamique économique que connaît le Maroc et au développement social et régional, en termes notamment d'investissements directs et indirects, de création d'emplois et de recours aux prestations des PME-PMI nationales.

Ces grands projets aussi bien solaires qu'éoliens, dénotent d'une volonté aussi claire qu'ambitieuse du Royaume à aller de l'avant dans son processus de réalisation du développement durable. Une volonté déclinée notamment par l'annonce du Maroc, en prélude de la prochaine COP21, à s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 de 32 % par rapport aux émissions projetées pour la même année.

Création du Centre de Compétences «Changement Climatique du Maroc»



Le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc « 4C Maroc » a tenu, mercredi 7 octobre à Rabat, son Assemblée Générale constitutive, avec pour mission de développer les compétences nationales en matière d'adaptation au Changement Climatique et d'atténuation des émissions des Gaz à Effet de Serre.

Créé avec l'appui de la coopération allemande, « 4C Maroc » appuiera la recherche et la gestion des connaissances en matière de Changement Climatique et servira de plateforme régionale pour renforcer les capacités des pays Africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette Assemblée Générale constitutive, la ministre déléguée chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, a indiqué que ce centre fera du Maroc une locomotive de lutte contre le changement climatique en Afrique. Le Royaume parie sur ce centre qui jouira d'un rôle important dans la capitalisation des compétences marocaines dans le domaine du changement climatique relevant de différents départements publics et privés, a souligné Mme El Haite, ajoutant que le Maroc a parcouru un long chemin dans ce domaine à travers son adhésion à l'élaboration de grands

projets en matière d'énergie, d'eau et de gestion des déchets.

Pour Michael Gajo, Chef du pôle «Environnement et changement climatique» de l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ Maroc), ce projet fera du Maroc l'un des pays pionniers à l'échelle mondiale en matière de lutte contre le changement climatique.

M. Gajo s'est par ailleurs félicité de la coopération maroco-allemande dans les domaines de l'environnement et du climat, laquelle coopération est basée sur la confiance mutuelle et prônant une approche novatrice dans les différents programmes bilatéraux.

Lors de cette assemblée, il a été procédé à l'adoption de la convention constitutive du « 4C Maroc » comprenant notamment les principaux objectifs du Centre, ses moyens de financement, les contributions des différentes parties, les missions des membres du Conseil d'Administration, ainsi que leurs droits et obligations.

« 4C Maroc » est composé de départements ministériels (18 ministères), de établissements publics (14), de groupements professionnels privés (6) et de 10 associations représentant la société civile.

Gaz liquéfié : Après la Russie et le Qatar, le Maroc négocie avec les USA

Le projet national pour le développement du gaz naturel liquéfié (GNL) atteint aujourd'hui un stade avancé. Trois partenaires étrangers sont aujourd'hui bien positionnés pour accompagner le Maroc dans son nouveau projet pour le développement du gaz naturel liquéfié. Après le Qatar et la Russie, les deux grands exportateurs mondiaux du gaz naturel, place aux Etats-Unis d'Amérique.

Des négociations ont été entamées du 26 septembre au 2 octobre avec les Etats-Unis d'Amérique. Le ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara, a conduit une importante délégation marocaine aux USA, composée de hauts responsables, en vue de promouvoir le plan national de développement du gaz naturel liquéfié (GNL) auprès des géants américains du secteur énergétique. Ce plan représente l'une des priorités de la Stratégie nationale de l'énergie et représente des opportunités d'investissement de 4,6 milliards de dollars. La délégation marocaine comprend le Secrétaire général du ministère de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, le Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE) et des experts du secteur énergie du ministère.

Cette visite a été marquée par des rencontres avec de hauts responsables américains et présidents de compagnies internationales opérant dans l'énergie : General Electric, ExxonMobil, Cheniere Energy, Shell, BP et Mitsui.

M. Amara a également visité des installations énergétiques d'envergure, notamment à Greenville, Houston et Schemm.

En marge de ses visites, le ministre a été l'invité d'honneur du Business Council for International Understanding (BCIU) où il a répondu aux questions des investisseurs qui ont participé à une table ronde, organisée par le BCIU, réunissant une trentaine de PDG et cadres supérieurs de grandes sociétés multinationales intéressées par le Maroc. Les Américains devraient accompagner le Maroc en compagnie des Russes et des Qataris dans le projet de développement national du gaz naturel liquéfié. Un projet qui doit renforcer la présence des énergies propres dans la production énergétique nationale mais également assurer une indépendance nationale plus importante dans ce secteur. Le projet prévoit, notamment la réalisation d'une jetée maritime au port de Jorf Lasfar et d'une station de transformation du gaz naturel liquéfié ainsi que la construction d'un gazoduc de transport à

haute pression pour une capacité annuelle de 7 milliards m³. Une feuille de route est déjà mise en œuvre par les départements concernés. Elle prévoit plusieurs étapes notamment la sélection des partenaires locaux et internationaux, la signature de contrats avec les partenaires, la construction des infrastructures gazières (48 mois) à compter de la date de signature du contrat, l'aménagement des stations électriques (36 mois), l'expérimentation des infrastructures gazières et électriques fin 2020 et enfin leur mise en service au cours du premier semestre de l'année 2021.

Appel à manifestation

Le gouvernement compte passer à la vitesse supérieure. Le Royaume s'apprête à lancer un appel à manifestation d'intérêt par le biais du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, au mois de septembre prochain. Une étape importante et cruciale dans la mise en œuvre du projet. Il faut préciser que les besoins du Maroc en gaz naturel sont estimés à près de 5 milliards m³ à l'horizon 2025. Des besoins qui prennent en considération la place que doit occuper le gaz dans la production de l'électricité au niveau national. En effet, le ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement en coordination avec l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et les différents acteurs dans le secteur de l'énergie, a initié une réflexion tendant à augmenter le quota du gaz naturel dans le bouquet énergétique national.

Anticipation

Avec l'introduction du gaz naturel du mix énergétique dans le pays, le Maroc anticipe la forte progression de la demande en énergie à l'horizon 2020 mais pas seulement. Le Royaume prend la décision de renforcer ses infrastructures en termes de production de gaz liquéfié ainsi que la diversification de ses fournisseurs internationaux, en se basant sur plusieurs hypothèses. Ces dernières concernent principalement l'expiration de la convention de transit du gaz algérien à partir de 2021 ainsi que l'expiration du contrat de l'ONEE (Office national de l'eau et de l'électricité) avec la société nationale des hydrocarbures algérienne, Sonatrach, au cours de la même année. Il s'agit donc clairement pour le Maroc de satisfaire la demande intérieure tout en réduisant la dépendance énergétique de l'extérieur.

Infrastructures gazières

Le projet relatif au gaz naturel sous une forme liquide (GNL) nécessitera bien évidemment la réalisation d'infrastructures gazières. Il s'agit notamment de la construction d'un terminal GNL à Jorf Lasfar.

Le transport du GNL vers les autres sites nationaux sera assuré par un gazoduc reliant notamment Mohammedia, Kénitra et Dhar Doum, d'une longueur totale de 400 km environ. De plus, des bretelles seront également construites afin de relier le gazoduc aux centrales électriques. La durée de construction est estimée, selon le ministère de tutelle, à 48 mois pour le terminal de regazéification, 36 mois pour les centrales CCGT et une durée similaire de 36 mois aussi pour la jetée au niveau du port de Jorf Lasfar et le gazoduc.

L'investissement global sera mobilisé en grande partie par des investisseurs privés et institutionnels nationaux et internationaux dans le cadre de contrats de concessions. Le coût total de ces projets s'élève à environ 4,6 milliards de dollars US.

Les professionnels US du secteur énergétique « impressionnés » par les efforts du Maroc en matière d'énergies renouvelables

Les différents professionnels américains du secteur de l'énergie ont été « impressionnés » par les efforts du Maroc en matière d'énergies renouvelables afin de diversifier ses ressources dans ce domaine, a affirmé, vendredi 2 octobre à New York, le ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara.

Le ministre, qui s'est entretenu avec les responsables des grandes entreprises US du secteur, en l'occurrence General Electric, ExxonMobil, Cheniere Energy, Shell, BP et Mitsui, a indiqué que ces professionnels ont « fait part de leur admiration à l'égard des efforts du Maroc, introduisant les énergies renouvelables à des niveaux très élevés qui permettront, d'ici 2020, d'avoir 42 % du mix électrique à base d'énergies renouvelables ».

M. Amara a souligné que le Royaume représente un modèle pratique dans ce domaine, notant que la stratégie visant à introduire ces énergies s'inscrit en droite ligne des efforts internationaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre, et procède de la détermination de réduire la facture énergétique du Maroc et sa dépendance des fournisseurs étrangers.

Le ministre a fait savoir que sa visite aux Etats-Unis, entamée le 26 septembre, vise le double objectif d'explorer de nouveaux fournisseurs de gaz naturel liquéfié (GNL), et de visiter des installations énergétiques d'envergure afin d'examiner les possibilités de bénéficier de l'expérience américaine dans le domaine de la construction des turbines.

M. Amara a, dans ce cadre, visité dans la ville de Houston dans l'Etat du Texas (sud), les installations de General Electric, qui produisent les turbines avancées 9HA-Gaz de production de l'énergie à partir du gaz, ainsi que la station Sabine Pass, première station d'exportation du GNL appartenant à Cheniere Energy. Cette réunion a permis d'exposer la stratégie énergétique marocaine qui permet aux investisseurs d'élaborer des projets et joint-ventures sur les court, moyen et long termes, a noté M. Amara, ajoutant avoir souligné l'importance du projet d'utilisation du GNL au Maroc, et appelé les investisseurs américains à répondre aux appels d'offres internationaux qui seront lancés bientôt.

Le ministre a également rappelé, lors de cette réunion, le volume des investissements dans le domaine énergétique, qui s'élèvent à 4,5 milliards de dirhams dans le volet GNL et à 36 millions de dirhams dans les différents créneaux de l'énergie électrique dans la prochaine décennie.



Plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'électricité

M. Amara appelle les pays euro-méditerranéens importateurs du GNL à mettre en place un groupement d'intérêts régional

Le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara a appelé, lundi 12 octobre à Rabat, les pays euro-méditerranéens importateurs de gaz naturel liquéfié (GNL) à mettre en place un groupement d'intérêts régional pour faciliter les échanges de ce gaz.

« Compte tenu des mutations profondes que connaît le marché mondial de GNL et notamment les aspects contractuels de sa commercialisation, je voudrais lancer un appel () pour la mise en place d'un groupement d'intérêts régional visant à adopter des règles et des mécanismes appropriés pour faciliter les échanges et la liberté de mouvement du GNL et casser la rigidité qui avait caractérisé ce secteur durant les 30 dernières années », a dit M. Amara à l'ouverture de la cérémonie du lancement officiel de la deuxième plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'électricité.

L'objectif de ce groupement est de «mutualiser les infrastructures GNL disponibles dans la région et mettre en place les bases et les fondements d'un système d'approvisionnement régional sécurisé à moyen et long termes», a-t-il précisé.

Dans ce sens, le Maroc œuvre et ambitionne de mettre en place un hub régional de GNL dans le but de faciliter les échanges entre les différents pays importateurs disposant d'infrastructures et de réserves de stockage de ce gaz, a-t-il indiqué.

Le développement du gaz naturel à grande échelle s'inscrit parmi les objectifs stratégiques du Maroc, visant la diversification des sources d'approvisionnement énergétique, particulièrement pour la production de l'électricité, a rappelé le ministre qui coprésidait cette cérémonie avec le commissaire européen de l'Énergie et du climat, Miguel Arias Canete.

Les besoins du Maroc en gaz naturel pour la production d'électricité sont évalués à 5 BCM à l'horizon 2025, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'investissement global est de l'ordre de 4,6 milliards dollars (USD) dont 2,4 milliards USD pour les infrastructures gazières et 2,2 milliards USD pour la première phase des infrastructures électriques.

Pour sa part, M. Canete a souligné l'importance de cette nouvelle plateforme dans la sécurité d'appro-



visionnement au niveau de la région et la réalisation de sa prospérité économique et sa stabilité.

Même si les besoins des pays du Nord diffèrent de ceux du Sud de la Méditerranée, l'objectif de cette plateforme est commun, à savoir un «approvisionnement sûr et durable» de la région en électricité, a-t-il précisé.

Dans une déclaration à la presse peu avant l'ouverture de la cérémonie, il a qualifié cette initiative d'«exceptionnelle» qui devrait «donner un élan à la coopération euro-méditerranéenne». Cet événement, auquel ont pris part de hauts responsables des pays membres de l'Union pour la méditerranée (UpM), ainsi que des opérateurs du secteur de l'énergie, intervient après le dernier à Bruxelles de la première plateforme relative au gaz naturel.

La plateforme sur le marché régional de l'électricité renforcera les échanges électriques entre les pays de la région ainsi que l'intégration des marchés électriques. Et ce, par le développement des infrastructures électriques notamment les interconnexions.

Les objectifs de cette plateforme convergent avec ceux de la stratégie énergétique nationale qui ambitionne de positionner le Maroc comme un hub énergétique régional.

Cet événement a été marqué par une réunion d'experts dédiée à l'examen d'un projet de plan d'action de la plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'électricité pour la période 2016-2017.

Présentation à Edimbourg des atouts compétitifs du secteur de l'énergie au Maroc

Les opportunités d'affaires offertes au Maroc dans le secteur de l'énergie ont été présentées lundi 12 octobre à Edimbourg en Ecosse aux investisseurs britanniques par des responsables et des professionnels marocains.

Intervenant lors de cette rencontre, l'ambassadeur du Maroc en Grande-Bretagne, Lalla Joumala a souligné l'importance de cet événement qui vise à renforcer davantage le dialogue et le partenariat entre les entrepreneurs des deux pays dans le secteur de l'énergie, un secteur prometteur qui offre d'énormes possibilités aux investisseurs étrangers en quête de croissance. Elle a également mis en relief les efforts soutenus déployés par le gouvernement pour l'encouragement des investissements étrangers dans tous les domaines, exprimant sa disposition à aider tout investisseur désireux s'installer au Maroc, pays d'ouverture et de tolérance par excellence.

L'ambassadrice du Maroc en Grande-Bretagne s'est, en outre, félicitée des liens solides de coopération existant entre le Maroc et le Royaume-Uni, deux pays amis de longue date qui partagent les mêmes valeurs, visions et ambitions.

L'objectif de la rencontre d'Edimbourg est de présenter aux hommes d'affaires britanniques le programme élaboré par le Maroc pour le développement des énergies, un programme fondé sur une vision stratégique déclinée par SM le Roi Mohammed VI pour diversifier le mix énergétique.

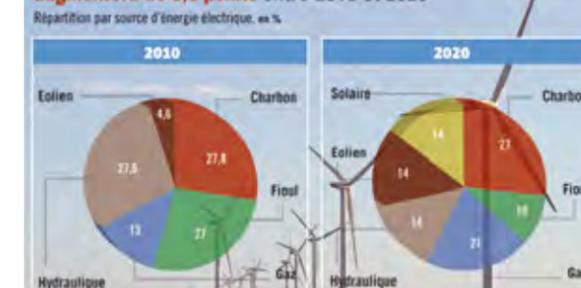
Importance des énergies renouvelables

Cette vision, qui accorde une place importante aux énergies renouvelables, a permis des réalisations concrètes sur le terrain dans l'énergie éolienne et solaire, ce qui suscite un grand intérêt auprès des partenaires et des investisseurs potentiels.

Quant à Mme Amina Benkhadra, directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), elle a indiqué que «le Maroc est une terre d'opportunités d'investissement, et notamment dans le domaine de l'énergie qui affiche une croissance soutenue».

Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) Saïd Mouline a fait savoir que la stratégie énergétique marocaine est une démarche volontariste en particulier dans le

La part des énergies renouvelables dans la puissance installée augmentera de 9,8 points entre 2010 et 2020



domaine des énergies renouvelables, affirmant que le Maroc «est souvent cité comme un modèle sur le plan régional et international dans ce secteur».

Pour M. Mouline, la rencontre d'Edimbourg a été l'occasion pour montrer aux partenaires écossais que le Maroc dispose d'une stratégie avec des objectifs bien définis, faisant état de projets concrets réalisés avec des partenaires nationaux et internationaux dans le secteur de l'énergie

Cet événement a aussi permis de mettre en relief les programmes menés par l'ADEREE pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les industries, les transports et l'éclairage public. Le directeur général de la Société d'investissements énergétiques (SIE) Ahmed Baroudi, a, quant à lui, focalisé sur la mission et les objectifs de la Société qui intervient comme investisseur étatique de référence dans le domaine des énergies de manière générale, et plus particulièrement dans celui des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Il s'est également dit convaincu que cette rencontre aura un impact positif étant donné qu'elle a permis de réunir plusieurs investisseurs potentiels et faire connaître les chantiers énergétiques et les réalisations accomplies par le Royaume dans le secteur énergétique.

Ce road show organisé sous le signe «Morocco Energy Exchange» a mis l'accent sur le plan solaire qui poursuit son déploiement avec les projets Noor I et Noor II qui adoptent la technologie thermo-solaire à capteurs cylindro-paraboliques, ayant une capacité de production de 200 MW avec stockage, alors que Noor III introduit une nouvelle sous technologie thermo-solaire.

L'efficacité énergétique au centre d'un séminaire organisé par Attijariwafa bank



Attijariwafa bank a organisé, lundi 5 octobre à Casablanca, un séminaire sous le thème « l'efficacité énergétique, vecteur de croissance et de compétitivité », en partenariat avec la Société d'Investissement Energétique (SIE).

Attijariwafa bank a organisé, lundi 5 octobre à Casablanca, un séminaire sous le thème « l'efficacité énergétique, vecteur de croissance et de compétitivité », en partenariat avec la Société d'Investissement Energétique (SIE). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du cycle de séminaires « les Rendez-vous de l'Entreprise » qu'Attijariwafa bank organise en faveur de sa clientèle des différentes régions du Royaume. Elle intervient après une série de rendez-vous déjà organisés à Marrakech, Agadir, Fès et Rabat sur diverses thématiques, notamment l'export et la fiscalité. Conscient de l'enjeu majeur que représente l'efficacité énergétique, le groupe Attijariwafa bank, à travers ce

séminaire, réaffirme son engagement à contribuer activement au développement de l'efficacité énergétique, à la modernisation des entreprises et au renforcement de leur compétitivité. Le séminaire, qui a réuni plus d'une centaine d'entreprises à majorité des petites et moyennes entreprises (PME) industrielles à la recherche de solutions innovantes pour réduire leur bilan énergétique, avait pour but de sensibiliser ces PME sur la nécessité d'optimiser la consommation énergétique dans un contexte économique marqué par une forte croissance de la demande en énergies et de leur apporter l'accompagnement nécessaire pour s'engager dans un processus d'efficacité énergétique. Intervenant à cette occasion, le direc-

teur général adjoint en charge du Marché de l'Entreprise à Attijariwafa bank, Hassan Bertal, a tenu à souligner l'importance de l'efficacité énergétique pour le Maroc, vu qu'elle occupe une place prioritaire dans le modèle de développement du Royaume qui « *devra faire face, d'ici très prochainement, à une demande croissante en énergie* ».

« C'est à ce titre qu'une stratégie énergétique nationale a été déployée et matérialisée par un plan national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et dont l'implémentation nécessite la mobilisation de tous les acteurs », a-t-il ajouté, relevant que le groupe Attijariwafa bank a signé avec la SIE une convention de partenariat il y a un an, dans le cadre du Salon Photovoltaïca, pour accompagner le développement énergétique au Maroc.

Le DG de la SIE, Ahmed Baroudi, a, quant à lui, présenté la philosophie de la Société laquelle intervient comme investisseur étatique de référence dans le domaine des énergies de manière générale, et plus particulièrement dans celui des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

« Réduire de 12 % la consommation énergétique du Maroc d'ici 2020 et de 15 % d'ici 2030, telle est l'ambition du Maroc. C'est sans doute l'un des secteurs pour lesquels le Maroc a besoin d'être novateur, et pour cause, le Royaume dépourvu de grandes ressources en hydrocarbures, est obligé d'importer afin de couvrir sa demande intérieure. Les secteurs les plus concernés par la baisse de la consommation d'énergie sont principalement le bâtiment, les transports et l'industrie ».

De son côté, Pierre Baillargeon, expert international et vice-président d'une firme canadienne spécialisée dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le financement de programmes et de projets d'efficacité énergétique, a exposé sa vision pour la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, soulignant que l'efficacité énergétique est de plus en plus un élément stratégique.

Pour sa part, Mounir Zraïdi, responsable distribution au sein de Maroc PME a exposé la nouvelle feuille de route de l'Agence pour 2015- 2020 « qui s'appuie désormais sur un tissu d'acteurs performants (TPE, PME et auto entrepreneurs) », notant l'intérêt de Maroc PME pour l'efficacité énergétique.



Relevant que les PME ont du mal à faire face au renchérissement de leur facture énergétique qui grève leur compétitivité, M. Zraïdi a évoqué toute une panoplie d'offres innovantes et adaptées à leur problématique, notamment la réalisation d'audits énergétiques, l'élaboration des plans d'amélioration de l'efficacité énergétique et l'octroi d'une prime technologique pouvant aller jusqu'à 30 % du montant d'investissement. Aziz Benyahya, Responsable du Marché PME à Attijariwafa bank, a exposé le dispositif d'accompagnement du groupe Attijariwafa bank en matière de financement des projets d'efficacité énergétique à travers une offre dédiée « Effinergie » qui comprend le crédit d'investissement Macharii Effinergie pour les PME et les grandes entreprises, le leasing Effinergie, le crédit rasmali Effinergie pour les TPE et le crédit Expresss pour financer les besoins privés de réalisation d'économies d'énergies.

Concluant le séminaire, le directeur Général de l'Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE), Saïd Mouline, n'a pas manqué de souligner le rôle de l'Agence dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et l'accompagnement de tous les opérateurs investissant dans ce domaine.

Maroc-Brésil : Opportunités dans les domaines de l'eau et de l'électricité

Les programmes nationaux dans les domaines de l'eau et de l'électricité constituent une aubaine pour les entreprises brésiliennes souhaitant investir dans le marché marocain, a indiqué, mardi 22 septembre à Rabat, le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara.

« Nous œuvrons sur des programmes d'investissement qui dépassent les 36 milliards de dollars pour l'électricité et 25 milliards d'euros pour l'eau. Je suppose que c'est une aubaine pour les entreprises brésiliennes qui seraient intéressées par ces programmes », a estimé M. Amara, à l'issue d'un entretien avec une délégation parlementaire brésilienne, conduite par le député Cleber Verde Cordeiro Mendes, président du Groupe parlementaire Brésil-Maroc. Il a, en outre, souligné que la part des exportations marocaines à destination du Brésil, qui est un marché très important, ne dépasse pas les 0,6 %, relevant « qu'il y a beaucoup d'opportunités qui pourraient être exploitées et plusieurs axes de coopération qui peuvent être noués ».

Le ministre qui a présenté à la délégation brésilienne les

multiples potentialités du Maroc et les opportunités d'affaires qui se présentent partout dans le Royaume, a fait savoir que l'intérêt manifesté par les députés à ces axes de coopération « va certainement booster la coopération bilatérale pour les années à venir ».

Pour sa part, le président du Groupe parlementaire Brésil-Maroc et secrétaire général de la Chambre des députés a souligné que « le Brésil ambitionne aujourd'hui de développer ses relations avec le Maroc dans plusieurs domaines », formulant le souhait que « les résultats de cette visite soient à 100 % positifs ». Les entreprises brésiliennes sont connues mondialement en matière d'exploitation du gaz naturel et du pétrole, a-t-il fait valoir, faisant part de la volonté de son pays de partager son expertise en la matière avec le Maroc.

Cette réunion a été l'occasion pour les deux parties de discuter des perspectives de renforcer davantage la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, mais également en matière d'eau et d'environnement.

IMANOR lance une formation dans le domaine des normes relatives au développement durable

L'institut marocain de Normalisation (IMANOR) lance des activités de formation de formateurs dans les domaines des normes relatives à l'énergie, l'eau et l'environnement, et ce dans l'objectif de disposer de formateurs nationaux pouvant contribuer à la promotion des bonnes pratiques dans le développement durable.

Ces formations s'inscrivent dans le cadre du projet « MENA STAR » piloté par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et qui vise le renforcement de l'infrastructure nationale de normalisation.

La formation dans le domaine de l'énergie porte, selon l'Institut, sur le management énergétique et normes d'efficacité énergétique ainsi que les concepts de durabilité associés et notamment les normes ISO 50001 et ISO 50006.

S'agissant du domaine de l'eau, IMANOR dispensera une formation concernant la norme ISO 14.046 relative à l'empreinte de l'eau et méthodes préconisées par cette norme afin de rationaliser la consommation en eau et de

maitriser l'impact des activités sur les ressources en eau. Au volet de l'environnement, la formation porte sur les normes de management environnemental de la famille ISO 14.000 dont l'analyse de cycle de vie et l'évaluation des performances environnementales ainsi que les concepts de durabilité associés.

Les modalités et conditions de participation à ces trois formations de formateurs peuvent être consultées sur le site de l'IMANOR :

www.imanor.gov.ma ou demandé à IMANOR.




Mission

- **Force de propositions**, permettant de se positionner avec pertinence dans le cadre de la défense des intérêts de ses membres;
- **Interlocuteur privilégié** des Pouvoirs Publics;
- **Contributeur important** au débat national et international sur la politique énergétique;
- **Think tank** autour de la stratégie nationale de l'énergie.



Objectifs

- **Encourager** la R&D et l'innovation;
- **Promouvoir** l'éthique à travers une gouvernance des systèmes énergétiques;
- **Promouvoir** l'efficacité énergétique;
- **Réaliser** les études prospectives permettant une veille sur le secteur;
- **Promouvoir** les actions de communication des métiers des entreprises membres;
- **Organisation** d'évènements professionnels sur le thème de l'Énergie;
- **Développer** les outils de communication (Edition de revue, guide, site web ...).



Plan d'action

- **Promouvoir** une plus grande efficacité énergétique;
- **Susciter** les partenariats;
- **Encourager** le développement durable;
- **Développer** les sources d'énergies renouvelables;
- **Participer** aux actions internationales militant pour la protection de l'environnement;
- **Militer** pour le mix énergétique et l'approche globale de toutes les sources;
- **Encourager** les investissements productifs par un « payback » au profit de l'entreprise et de l'emploi.

Le Kenya sera doté de la plus grande centrale solaire en Afrique de l'Est

Le Kenya sera doté dans les trois prochaines années d'une centrale solaire, d'une capacité de production de 320 Mégawatts, la plus grande au niveau de l'Afrique de l'Est, a annoncé l'Autorité de Développement des Rivières Tana et Athi (TARDA), chargée de superviser cet ambitieux projet. Le nouveau parc solaire qui sera réalisé à Kiambere à Tana Delta pour un investissement estimé à près de 471 millions de dollars, sera composé de 200.000 panneaux répartis sur 800 hectares, a relevé l'autorité, cité par les médias locaux. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre de la stratégie quadriennale 2014-2018, mise en place par l'autorité en vue de permettre à ce pays de l'Afrique de l'Est d'investir dans les énergies renouvelables, promouvoir sa production énergétique et, partant, de répondre à la demande croissante en la matière.

En juillet dernier, le Kenya avait également lancé dans la région de Turkana (nord-ouest du pays), la construction du plus grand parc éolien en Afrique, dont le coût de réalisation est estimé à près de 690 millions de dollars.

Le parc éolien de Turkana devrait générer 20 % de la production totale de l'énergie de ce pays de l'Afrique de l'Est.



L'ENI a fait plusieurs découvertes de gaz en Libye



Le géant italien de l'énergie ENI indique avoir fait « plusieurs découvertes » de gaz en Libye et qu'il est en mesure de doubler sa production dans ce pays où il est le premier producteur étranger d'hydrocarbures.

« Nous avons fait plusieurs découvertes et nous pourrions doubler notre production de gaz en Libye, ce qui serait une nouvelle positive pour toute l'Europe », a souligné le PDG du groupe pétrolier italien, Claudio Descalzi.

M. Descalzi, qui s'exprimait lundi à Milan lors d'une rencontre organisée par le quotidien « Il Sole 24 » (proche des milieux financiers) a fait observer que « notre stratégie vis-à-vis de la Libye n'a pas changé. Nous sommes toujours implantés dans ce pays où nous produisons du gaz pour le marché domestique ».

Le PDG de l'ENI s'est déclaré, par ailleurs « optimiste » quant à l'issue du dialogue inter-libyen dans lequel sont impliquées diverses parties.

L'ENI avait annoncé qu'elle compte investir 6 milliards d'euros en Libye en 10 ans (2012-2022). Cet investissement prévoit le développement de la production existante et de nouvelles activités d'exploration.

Après des mois d'interruption en raison des combats qui ont mené à la chute de l'ancien président Mouammar Kadhafi, l'ENI avait repris sa production dans le pays dès septembre 2011.

Au mois de mars dernier, un important gisement de gaz avait été découvert par l'entreprise italienne dans le prospect Bahr Essalam South à 82 km au large et à 22 km du champ de production Bahr Essalam.

Par ailleurs, selon M. Descalzi le prix du pétrole pourrait atteindre d'ici trois ans de 70 à 90 dollars le baril. « Cette hausse ne sera pas immédiate parce

que le système doit retrouver son équilibre et les investissements doivent être renforcés dans le secteur après avoir été inexistant au cours des dernières années ».

Paquet Energie-Climat 2030 : Bruxelles propose un objectif de 30% d'efficacité énergétique

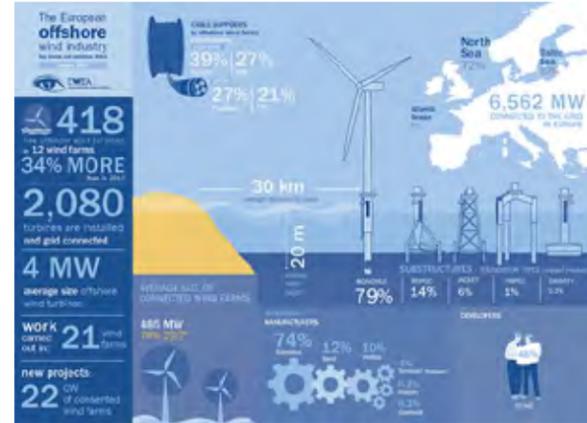
Dans une communication intitulée « L'efficacité énergétique: quelle contribution à la sécurité énergétique et au cadre d'action 2030 en matière de climat et d'énergie ? » et publiée le 23 juillet, la Commission a proposé un objectif de 30% d'efficacité énergétique d'ici 2030 : un « objectif plus élevé mais réalisable ». Ce qui signifie que la consommation européenne d'énergie ne devrait pas excéder 1307 millions de tonnes-équivalent-pétrole en 2030. Cette communication complète le paquet Energie-Climat pour 2030, annoncé le 22 janvier 2014, et comportant une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40% par rapport au niveau de 1990 ainsi qu'une part des énergies renouvelables portée à au moins 27%. L'objectif d'économies (efficacité énergétique) proposé « va au-delà des 25 % requis pour réduire de 40 % les émissions de CO2 d'ici à 2030 » précise la Commission européenne.

La Commission européenne justifie sa proposition par les résultats déjà enregistrés : en effet, l'objectif de 20% d'économies d'ici 2020 sera pratiquement réalisée : la Commission estime que les économies seront de 18 à 19%. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut relâcher l'effort: « l'objectif convenu de 20% reste réalisable, à condition que tous les pays de l'UE mettent en œuvre tous les éléments de la législation déjà adoptée ». À l'heure actuelle, note la Commission, seuls « Chypre, le Danemark, l'Italie, Malte et la Suède ont notifié la transposition complète de la directive sur l'efficacité énergétique en droit interne », alors que le délai à cet effet était fixé au 5 juin. La Commission indique qu'elle « réévaluera en 2017 les avancées en matière d'efficacité énergétique ». La décision finale pour le nouveau Paquet Climat-Energie sera prise par le Conseil européen des 23-24 octobre 2014.

Un quart des besoins européens en électricité assurés par l'éolien en 2030

Selon la dernière étude de l'association européenne de l'énergie éolienne (EWEA), l'énergie éolienne pourrait fournir un quart de la consommation d'électricité de l'Union européenne (UE) d'ici à 2030 : « Au cours des 15 prochaines années, EWEA s'attend à ce que la capacité de l'énergie éolienne en Europe monte à 192 GW en 2020 et à 320 GW en 2030, ce qui pourrait couvrir 24,4% de la demande en électricité dans la zone (778 Twh) ». Si bien sûr, les états respectent leurs engagements en matière d'énergies renouvelables : 20% en 2020 et 27% en 2030. Les 96 000 éoliennes installées en 2030 permettraient d'éviter l'émission de 436 millions de tonnes de CO2.

Ce scénario est le scénario médian: dans le scénario bas : la capacité installée (251 GW) ne permettrait d'assurer que 19% de la demande européenne d'électricité, créerait 307 000 emplois et éviterait 339 millions de tonnes de CO2, à partir de 76000 éoliennes. A l'opposé, le scénario haut table sur 392 GW permettant d'assurer 31% des besoins de l'UE en électricité, créant 366 000 emplois et évitant l'émission de 554 millions de tonnes. Par pays et selon le scénario médian, l'Allemagne concen-



trera 25% de la capacité européenne (80 GW), devant l'Espagne 14% (45 GW), le Royaume Uni 12% (40 GW) et la France 11% (35 GW).

A fin 2014, l'UE disposait d'une capacité éolienne installée de 129 GW, capable d'assurer 10% de la consommation dans des conditions de vent normales. Selon l'EWEA, à l'horizon 2030, les capacités seront supérieures de 10% aux prévisions de l'Agence internationale de l'Energie et de 5% à celles de la Commission européenne. Avec 254 GW produits sur terre et 66 MW en mer, l'industrie de l'éolien fournirait jusqu'à 334.000 emplois directs et indirects d'ici à 2030.

Cependant, la réalisation de ces prévisions dépend de nombreux facteurs : politique énergétique, dispositif de régulation.



Selon l'Opep, en 2040, le pétrole sera supplanté par le gaz et le charbon

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a publié son World Oil Outlook (WOO 2014). Cette édition porte à l'horizon 2040 ses perspectives pétrolières à long terme ; et à 2019 pour le moyen terme. Parmi les facteurs déterminants : la taille et la santé de l'économie mondiale, ainsi que la croissance de la population. Même si le WOO 2014 mise sur un redressement progressif des pays de l'OCDE, ce sont les pays émergents, notamment asiatiques, qui continueront à être les moteurs de la demande pétrolière.

Selon l'OPEP et son scénario de référence, la demande



globale d'énergie devrait augmenter de 60% entre 2010 et 2040 pour atteindre 410,2 millions de barils-jour-équivalent (bep). La part du pétrole passera de 31,9% en 2010, à 24,3% en 2040, supplanté à cette échéance par le charbon (27,1%) et le gaz (27%). La part de l'énergie nucléaire restera stable (5,6% en 2010 et 5,7% en 2040), de même que celle de l'hydroélectricité (de 2,3% à 2,4%) ; la part de la biomasse devrait légèrement régresser (de 9,7% à 9,4%) et celle des énergies renouvelables croître de 0,7% à 4%, un niveau qui reste modeste.

La demande de pétrole progressera de 6 millions de b/j, pour passer de 90 millions de b/j en 2013 à 96 millions de b/j en 2019 et à 111,1 millions de b/j en 2040. L'accroissement de 21 millions de b/j résultera d'une progression de 28 millions de b/j de la demande des pays en développement (dont 71% pour les pays d'Asie) et d'une baisse de 7 millions de b/j de la demande des pays de l'OCDE.

Du côté de l'offre, la part des pays non-OPEP continuera de croître à moyen terme : avec une production de liquides de 60,6 millions de b/j en 2019 contre 54,2 en 2013. La part de l'OPEP restera quasiment stable à 35,6 millions de b/j, grâce à l'accroissement de la production de liquides du gaz naturel. A l'horizon 2040, on assistera à une reprise de la production de pétrole brut de l'OPEP, de 30,2 millions de b/j en 2013 à 39,7 millions de b/j en 2040; en y ajoutant les liquides du gaz naturel, eux aussi en progression (à 9,3 millions de b/j en 2040), on aboutirait à un total de 49,3 millions de b/j en 2040, soit une progression de 13 millions de b/j. La part de l'OPOP passerait ainsi de 39,77% en 2013 à 42,29% en 2040.

De nouvelles capacités de raffinage verront pour satisfaire la demande croissante en produits liquides, en particulier en Asie et au Moyen Orient, ce qui accentuera encore les surcapacités, notamment en Europe, conduisant à une compétition féroce sur le marché international des produits pétroliers.

Dans ce contexte, l'Opep prévoit une stabilité des prix réels du brut, son panier de référence devant s'établir à environ 101 dollars constants le baril en 2040, un niveau comparable à celui observé en moyenne cette année.

Premier contrat de vente de GNL de détail pour Engie

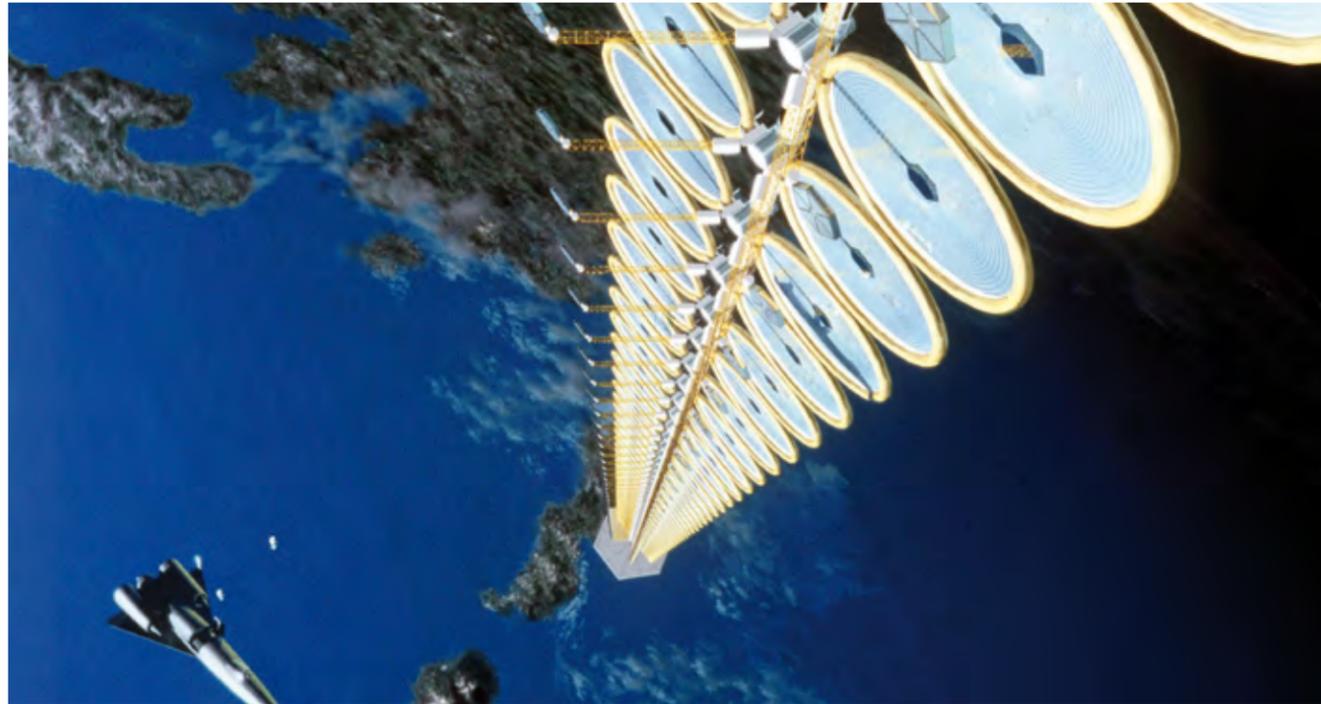
Engie a signé son premier contrat de vente de GNL de détail au Royaume-Uni avec Flogas Britain. Le groupe livrera 8 000 tonnes de GNL sur une période de 18 mois, à Flogas Britain depuis le terminal méthanier d'Isle of Grain (côte sud-est du Royaume-Uni). Au total, 400 camions-citernes de Flogas Britain seront chargés pour alimenter des industriels non raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Les opérations démarreront dans les prochaines semaines. En prévision de ce contrat, ENGIE a acquis des capacités de chargement de camions-citernes sur le terminal britannique. Ce nouvel ancrage à Isle of Grain permet à Engie de disposer d'un 4e point de vente européen de GNL de détail en sortie de terminal.

L'activité de vente de GNL de détail « ex-terminal », développée en Europe par le Groupe depuis 2013, est en effet aujourd'hui déjà opérationnelle à partir de trois terminaux : Montoir-de-Bretagne et Fos-Tonkin en France, et Zeebrugge en Belgique. Cette couverture géographique permettra à Engie de développer une approche globale pour ses clients paneuropéens, en étant capable de les approvisionner depuis quatre sites, permettant des livraisons dans au moins une douzaine de pays.

Le groupe souhaite développer le marché du GNL de détail, qui comprend le GNL destiné aux clients non connectés au réseau et le GNL carburant pour navires et camions. Ce secteur offre des perspectives très prometteuses : il pourrait représenter environ 20 % du marché global du GNL en 2030, soit entre 75 et 95 millions de tonnes par an, assurant un débouché important pour le GNL en Europe et dans le monde. Engie réalise également des chargements de GNL sur camions-citernes depuis le terminal d'Everett, aux Etats-Unis, depuis les années 1970.

Engie est le principal importateur de GNL en Europe, et le troisième mondial avec un portefeuille de 16,4 millions de tonnes par an, provenant de six pays différents. Il exploite une large flotte de 14 méthaniers sous contrat d'affrètement à moyen et long terme et affiche également une présence importante dans des terminaux de regazéification à travers le monde.

COFACE : Pleins feux sur l'avenir de l'énergie solaire en Europe



Malgré la concurrence chinoise et la fin des subventions, la renaissance du secteur photovoltaïque européen semble probable.

Si le photovoltaïque ne représente que 5,3% de la consommation totale d'électricité en Europe, c'est une filière qui a profité de l'avènement d'une dynamique mondiale en faveur d'une consommation énergétique plus «verte». De 2004 à 2012, l'électricité européenne produite à partir de l'énergie photovoltaïque a fortement augmenté, passant de 0,7 à 62,4 milliards de kWh. Cette croissance a été tirée par l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, qui concentraient 80% du parc photovoltaïque européen. L'expansion soudaine du photovoltaïque est devenue possible grâce à des politiques gouvernementales favorables (système d'obligations d'achat, subventions) et à la forte et continue baisse des prix des installations, accentuée par la concurrence chinoise. L'Europe occupait alors une position de leader jusqu'à représenter 75% de la production mondiale en 2012.

Le déclin du solaire a été aussi brutal que son envolée. L'éclatement de la bulle en 2011 a été précédé par l'arrêt des subventions nationales et européennes, suite à la multiplication des projets spéculatifs, dans un contexte de guerre des prix sur les modules. De plus, les crises économiques successives ont affaibli les entreprises de la filière, qui ont vu leurs résultats chuter. Les défaillances d'entreprises dans le secteur en Europe ont alors connu un pic entre 2011 et 2012. En France, par exemple, leur nombre a alors quasiment triplé.

Par conséquent, l'Europe, longtemps en avance dans le développement du photovoltaïque tant par ses engagements que par les équipements existants, a perdu son leadership au profit de l'Asie qui concentre désormais 60% des installations. Les économistes de Coface jugent ce coup de frein passager et restent optimistes quant à la position du photovoltaïque dans le mix énergétique européen à moyen terme.

La difficile question des surcapacités d'électricité en Europe

A court terme, la progression des énergies renouvelables en général et du photovoltaïque en particulier risque d'être freinée par les surcapacités de production d'électricité en Europe.

La diminution post-crise de l'activité industrielle a provoqué une chute importante de la consommation d'électricité à partir de 2010. Cette situation a conduit à des surcapacités et a exercé une pression à la baisse sur les prix de gros de l'électricité, affectant davantage les fournisseurs qui supportaient déjà des coûts fixes élevés. En parallèle, la surabondance d'offre d'énergie a été aggravée par une volonté publique de transition vers une consommation énergétique plus «verte», favorisant les économies d'énergie. De ce fait, l'amortissement des coûts liés aux investissements passés pèse car les résultats des acteurs «traditionnels» sont en baisse. Cet

excès d'offre et le manque d'interconnexions au niveau des pays européens rendent peu attractif le secteur de la génération d'électricité.

A moyen terme : l'indépendance énergétique européenne

A moyen terme, la renaissance du secteur photovoltaïque semble probable, en premier lieu grâce à l'intégration électrique européenne. Le problème d'intermittence, dû aux différentes intensités d'ensoleillement, serait maîtrisé. Ce qui permettrait également de développer de nouveaux outils de stockage et générerait un ajustement continu de l'offre et la demande d'électricité à travers les différents réseaux. L'objectif actuel de l'Union européenne de parvenir à 10% de développement d'interconnexion (en termes de consommation annuelle), pour un coût estimé à 150 milliards d'euros, est atteint aujourd'hui seulement par l'Allemagne et la France parmi les 5 pays étudiés.

« Pour les entreprises, les bonnes perspectives du secteur à moyen terme profiteront aux services liés à l'entretien et à la maintenance des panneaux solaires. La production de panneaux demeurera très majoritairement étrangère même si des entreprises allemandes ont réussi grâce au développement de l'automatisation à concurrencer le prix des modules chinois », commente Khalid Aït Yahia, économiste à Coface.

Enfin, il y a des attentes liées à la réunion autour du climat : la COP21. Il sera question d'améliorer l'accès à ces énergies renouvelables, de soutenir le développement à l'échelle internationale et de créer des opportunités de marché conséquentes. Des cibles existent déjà en Europe. D'ici 2020, les émissions de gaz à effet de serre devront encore diminuer de 20%, ce qui représenterait une baisse de 40% par rapport à 1990. Cette baisse est équivalente à la fermeture de 400 centrales. De nouvelles mesures pourraient être portées par un effet ciseaux. Le coût des énergies traditionnelles va augmenter, tandis que celui de l'électricité «photovoltaïque» va diminuer, en réduisant les coûts d'installation et rendant à terme les investissements plus rentables.

Entretien avec M. Jean-Pascal DARRIET, DG de LYDEC

Plan d'Actions Prioritaires de proximité :

« La réponse de Lydec aux besoins prioritaires de la Wilaya du Grand Casablanca »

Le Plan d'Actions Prioritaires de proximité de Lydec a atteint ses objectifs. Ainsi, 262 projets, sur les 381 que compte le PAP, ont été finalisés durant l'année 2014. Lydec s'est ainsi engagée aux côtés des autorités et des élus pour répondre aux besoins prioritaires de la Wilaya du Grand Casablanca. Ces projets concernent essentiellement l'éclairage public, qui a fait l'objet d'un effort de modernisation sans précédent. Les autres volets du PAP ont également avancé et les projets se poursuivront dans le cadre d'un plan pluriannuel en 2015 et 2016 : assainissement, voiries et réseaux, opérations INDH-Inmae, et individualisation de l'alimentation en eau et électricité. Cette dernière problématique a été particulièrement abordée en 2015, avec la volonté d'obtenir un taux de raccordement de 85% d'ici 2016. **Entretien.**



- Ces deux dernières années ont été marquées par la mise en place du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité. Où en est Lydec et quel bilan peut-on tirer de ce projet ?

- Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité a été mis en place en réponse aux attentes de Sa Majesté le Roi, formulées lors de son discours du 11 octobre 2013, qui a rappelé l'urgence de mettre à niveau les infrastructures et services urbains de Casablanca. Notre premier enjeu était de réussir à respecter nos engagements pris devant les autorités pour répondre aux besoins prioritaires de la Wilaya du Grand Casablanca. Le PAP de proximité a mobilisé des équipes nouvelles et des moyens nouveaux, matériels et financiers (560 millions de dirhams), venus en supplément des efforts d'investissement déjà déployés.

Depuis, le PAP de proximité a très bien avancé. Ainsi, 301 projets, sur les 381 que compte le PAP, ont été finalisés. Ce très beau résultat est le fruit de la grande mobilisation des équipes de Lydec. Ces projets concernent essentiellement l'éclairage public, qui a fait l'objet d'un effort de modernisation sans précédent. Les autres volets du PAP ont également avancé et les projets se poursuivront dans le cadre d'un plan pluriannuel en 2015 et 2016 : assainissement, voiries et réseaux, opérations INDH-Inmae, et individualisation de l'alimentation en eau et électricité. Cette dernière problématique est particulièrement abordée en 2015, avec la volonté d'obtenir un taux de raccordement de 85% d'ici 2016. Le bilan est pour le moment très positif : la mobilisation de nos collaborateurs est excellente et les parties prenantes sont très satisfaites.

- Autre projet d'envergure pour le Grand Casablanca, la construction du Système Anti-Pollution (SAP Est). Que représente ce projet pour Lydec ?



- Le « SAP Est » est un projet emblématique pour Lydec, et exemplaire à plus d'un titre. Avec un budget, tenu et respecté, de 1,45 milliard de dirhams, c'est le plus gros projet jamais porté par notre entreprise. De plus, il s'est inscrit dans un délai de 4 années, ce qui est extrêmement court pour un ouvrage d'une telle envergure. Ce projet est également remarquable de par sa dimension technologique. Ainsi, l'utilisation de micro-tunneliers pour la construction des collecteurs était une première au Maroc. Il faut aussi souligner la capacité du SAP Est : avec 1 l m3 / seconde, il n'a pas de pareil dans le pays. Enfin, c'est un exemple de partenariat efficace avec l'autorité déléguée, les autorités de tutelle et les autorités locales. D'une part, cette entente a permis le financement du projet, un tiers du budget provient du Fonds de Travaux, donc de la collectivité. D'autre part, c'est aussi grâce à la mobilisation de ces parties prenantes qui se sont notamment impliquées en libérant le foncier nécessaire et en facilitant les autorisations administratives, que Lydec a pu mener à bien ce projet. L'inauguration par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en mai 2015 de la station « Eaucéan » a été vécue comme une grande fierté et une reconnaissance qui couronne l'aboutissement d'un ouvrage structurant pour l'agglomération.

- Quel sera l'impact du SAP Est sur l'environnement ?

- Le projet aura un impact majeur immédiat sur le Grand Casablanca : les 9 points de rejets directs entre Mohammédia et Casa Port, qui envoyaient les eaux usées à 10 mètres du bord de la plage, ont été supprimés. Cela va donc considérablement améliorer la qualité des eaux de baignade qui bénéficieront directement de l'équipement. 100% des eaux usées du Grand Casablanca sont aujourd'hui dépolluées. Tout le secteur concerné par le SAP Est va alors se réapproprier le littoral en lui donnant une vocation plus résidentielle et touristique. D'ailleurs, Lydec a reçu fin 2014 le Trophée Lalla Hasnaa « Littoral Durable » décerné par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement pour le SAP Est, avec le 1er prix de la catégorie Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise. Cela récompense à la fois les équipes Lydec mobilisées et le partenariat avec l'autorité déléguée. Enfin, il faut rappeler que nous avons souhaité avoir un SAP Est ouvert sur son environnement, jouant un rôle majeur dans la réappropriation du littoral par les

citoyens et dans la modernisation de la ville pour devenir l'une des grandes métropoles du XXI^{ème} siècle. Ainsi, en le dotant d'une galerie didactique, nous avons voulu concevoir cet équipement comme un outil pédagogique, pour révéler aux enfants, aux associations, aux étudiants, et aux autres visiteurs, tous les enjeux qu'il porte. Chacun doit ressortir de cette visite avec une connaissance précise de l'installation, mais aussi devenir porteur de devoirs vis-à-vis de l'environnement, notamment en ayant conscience de son propre impact.

- Lydec crée sa propre fondation. Quels sont ses objectifs stratégiques et opérationnels ?



- La Fondation Lydec est l'aboutissement d'un projet stratégique qui consiste à structurer notre engagement RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). Elle a pour vocation d'incarner cet engagement et de le rendre visible, lisible et cohérent. Nous avons souhaité créer une fondation pour déconnecter les actions sociétales de l'activité classique de Lydec. Notre engagement RSE se fait donc à travers une fondation qui a sa propre gouvernance, indépendante de celle de l'entreprise. Cela permet ainsi l'intégration de partenaires extérieurs, engagés dans les domaines environnemental et social, tels que les associations ESPOD ou AESVT. Les lignes directrices données par le conseil d'administration sont de promouvoir le respect de l'environnement – comme prolongement naturel de la mission même de Lydec et donc, de sa fondation –, de travailler sur un engagement de proximité vis-à-vis des citoyens du Grand Casablanca et de favoriser l'engagement sociétal des collaborateurs. Ce dernier point assure la continuité de ce qui se faisait auparavant avec l'associa-

tion Aquassistance Maroc, et qui se poursuivra donc avec la Fondation Lydec.

- Le 26 septembre 2014, une convention actant l'harmonisation des périmètres a été signée devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Quels sont les enjeux pour Lydec ?

- L'harmonisation des périmètres de distribution d'eau et d'électricité est un enjeu historique pour Lydec. Elle est prévue dans le contrat initial, puisque nous avons vocation à assurer la gestion de l'ensemble des fluides – eau, assainissement, électricité et éclairage public – sur la totalité du périmètre du Grand Casablanca. Mais, comme chacun le sait, ce n'est pas le cas sur la zone périurbaine, où nous assurons la gestion de l'eau et de l'assainissement, mais pas de l'électricité. Cette question ne se posait pas avec beaucoup d'acuité jusqu'à ces dernières années. Depuis lors, l'extension de la ville en périphérie a rendu problématique le fait d'assurer de façon distincte les services d'eau et d'électricité. En effet, les investissements en eau et assainissement sont beaucoup plus importants que ceux en électricité. Or, les premiers nous incombent sur la zone périurbaine, mais sans les recettes de l'électricité, notre modèle économique ne fonctionne plus. La collectivité et les autorités comprennent fort bien la situation. Elles veulent conserver les grands équilibres, dont dépendent les investissements à réaliser pour poursuivre le développement urbain. L'autorité a donc pris en main ce dossier et veillé à ce que le contrat-programme de l'ONEE intègre un engagement d'harmonisation du périmètre. Cela s'est traduit par un contrat signé le 26 mai 2014 entre l'Office et le gouvernement et par une convention conclue le 26 septembre 2014 devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette convention est assez précise sur les engagements de chacun en vue de l'harmonisation. Elle prévoit notamment une véritable gouvernance du projet, avec un comité de pilotage, un comité de suivi et des commissions ad hoc. En respectant le contrat-programme, l'harmonisation sera effective avant fin 2015. L'accroissement de l'activité électricité qui en découlera pour Lydec correspond à un tiers de notre volume actuel. Cette évolution est logique pour notre entreprise : aujourd'hui, notre taux de croissance est de 1% sur l'hyper-urbain et de près de 10% sur le périurbain. Cela veut dire qu'il y a un tassement de l'activité sur le centre, et un besoin en infrastructures dans la périphérie, conditionnant le développement de cette zone. Celle-ci doit en effet devenir à la fois un bassin d'emplois et un lieu de résidence, pour assurer sa pérennité.

- Lydec continue d'affirmer sa volonté d'excellence opérationnelle en préparant de nombreux audits de son système de management. Où en est cette démarche ?

- Tout d'abord, nous sommes très fiers d'avoir réussi le renouvellement des certifications obtenus précédemment : ISO 9 001, ISO 27 001 et OHSAS 18 001. De plus, nous avons en effet développé notre excellence opérationnelle avec le respect de deux nouveaux référentiels. Il s'agit de la norme environnementale ISO 14 001, qui a été intégrée dans le système de management de Lydec sur le péri-

mètre de la station d'épuration de Médiouna, et de la norme ISO 17 025, qui concerne les analyses que nous réalisons au laboratoire Labelma. Ainsi, en 2015, Lydec détient toutes les garanties vis-à-vis de ses clients, afin d'offrir le service le plus professionnel qu'il est permis de vérifier aujourd'hui. Par la suite, l'objectif est d'étendre l'engagement environnemental à l'ensemble du système de management de l'entreprise. Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, travailler pour le client sans intégrer les dimensions sociale, économique et environnementale.

Lydec, entreprise citoyenne engagée

La société civile peut jouer un rôle déterminant dans le rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée. Elle le fait déjà à travers des réseaux euro-méditerranéens où l'IMRI est un acteur actif, tels que Euromesco qui traite du volet politique, et Femise du volet économique. Les moyens d'action de ces réseaux sont des articles, des rapports, des publications, des conférences et des séminaires, ainsi que des sites web spécifiques. Il faudrait multiplier ces réseaux pour apprendre à se connaître et à travailler ensemble afin de promouvoir les relations Nord-Sud. L'Union européenne doit soutenir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays sud-méditerranéens. Elle doit faciliter la mobilité des personnes et encourager la société civile par des subventions. Elle doit aider au développement économique et social des pays sud-méditerranéens et lutter contre l'islamophobie en Europe. L'Union européenne doit encourager la construction maghrébine et renforcer le Groupe 5+5 qui est le plus efficace pour résoudre les problèmes des deux rives de la Méditerranée.

En conclusion, il faut aussi souhaiter que les gouvernements aussi bien du Nord et du Sud puissent davantage tenir compte des recommandations de la société civile dont le plus grand souhait est de transformer la «Mare nostrum» en un espace de paix et de prospérité partagée.

Lydec en chiffres

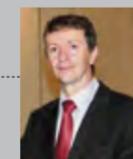
Investissements : 2,2 milliards de DH investis en 2014 (dont 57% dédiés au métier de l'assainissement)

Ressources humaines : 3 592 collaborateurs

Clientèle : près de 2 millions de contrats clients

Infrastructures :

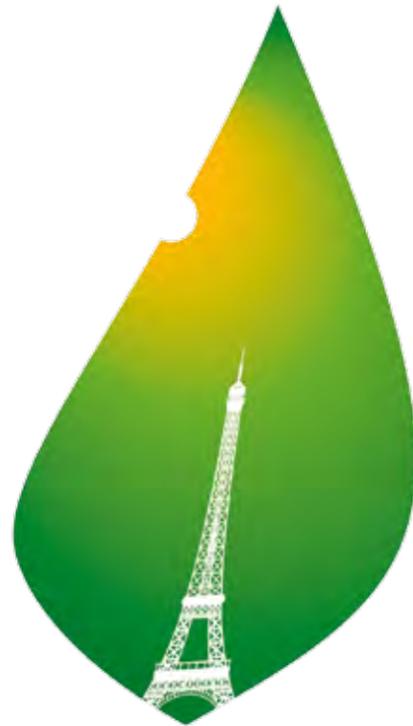
- **Eau** : 5 345 km de réseau ; 29 réservoirs de stockage ; 24 stations de pompage
- **Assainissement** : près de 5 000 km de réseau ; 3 stations de prétraitement ; 1 station d'épuration des eaux usées ; 28 stations de surveillance des eaux de baignade
- **Electricité** : plus de 6 000 km de réseau ; 10 postes sources
- **Eclairage public** : 4 107 km de réseau ; 139 601 points lumineux



Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Les enjeux de la COP21

La France va accueillir et présider la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.



Elle va rassembler près de 40 000 participants – délégués représentant chaque pays, observateurs, membres de la société civile... Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

La responsabilité de la France est double : Comme pays hôte, la France va devoir accueillir les participants dans les meilleures conditions de travail, de transports, d'hébergement. Occupant la présidence de la conférence, elle aura à faciliter les débats entre pays et assurer un fonctionnement transparent et inclusif du processus de négociation.

L'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Pour cela, le futur accord devra traiter, de façon équilibrée, de l'atténuation –c'est-à-dire des efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre permettant de contenir le réchauffement global à 2°C - et de l'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques déjà existants. Ces efforts

devront prendre en compte les besoins et capacités de chaque pays. Enfin, l'accord doit entrer en vigueur à partir de 2020 et devra être durable pour permettre une transformation à long terme.

Chaque pays doit publier, dès que possible et avant la COP21, une contribution présentant ses efforts nationaux. Cet exercice constitue une grande nouveauté dans le cadre des négociations climatiques internationales. La France s'est engagée à aider les pays en difficulté dans la préparation de leur contribution, afin que chacun puisse présenter, en fonction de sa situation, une contribution nationale participant à la lutte universelle contre le dérèglement du climat. À la veille de la conférence de Paris, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies rendra publique une synthèse de ces contributions, ce qui permettra de voir l'effet cumulé de tous ces efforts.

Autre objectif essentiel visé à Paris : la mobilisation de 100 milliards de dollars par an par les pays développés, de source publique et privée, à partir de 2020. Cet engagement, formulé lors de la conférence sur le climat de Copenhague en 2009, doit permettre aux pays en développement de lutter contre le dérèglement climatique tout en favorisant un développement durable et juste. Une partie de ces financements transitera par le Fonds vert pour le climat, dont la première capitalisation a atteint 10,2 milliards de dollars, dont près d'un milliard abondé par la France. Plus largement, la conférence de Paris doit adresser aux acteurs économiques et financiers les signaux nécessaires à la réorientation de leurs investissements, afin d'engager la transition vers des économies bas carbone.

Enfin, de nombreuses initiatives sont aujourd'hui développées par une diversité d'acteurs non-gouvernementaux : villes, régions, entreprises, associations... C'est ce que l'on appelle l'Agenda des solutions, aussi appelé Plan d'action Lima-Paris (PALP). Depuis le sommet de New York de septembre 2014, une dynamique positive de mise en œuvre d'actions concrètes, d'échanges de bonnes pratiques et de transferts de connaissances prend de l'ampleur. Cet ensemble viendra compléter les engagements des États, porter un message d'opportunités économiques et sociales et ainsi contribuer à renforcer l'ambition de chacun.



Changements climatiques et décisions

Les négociations internationales sur les changements climatiques n'ont cessé de prendre de l'ampleur depuis Rio en 1992. Après l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en 2005, une vision à plus long terme s'est imposée avec le plan de Bali en 2007, puis avec la validation à Copenhague en 2009 d'un objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique à 2°C. Cancun en 2010 a ensuite permis la concrétisation de cet objectif par la création d'institutions dédiées sur des points clés, dont ceux de l'adaptation, le Fonds vert pour le climat ou le Mécanisme technologique.

La volonté d'agir collectivement et de respecter l'objectif de +2°C s'est traduite par la création en 2011 de la plate-forme de Durban (dite « ADP ») qui a pour mission de rassembler autour de la table tous les pays, développés et en développement, afin de travailler à un « protocole, à un instrument juridique ou à un résultat ayant force de loi » applicable à toutes les parties à la Convention climat de l'ONU. « Le nouvel instrument » devra être adopté en 2015 et mis en œuvre à partir de 2020 : c'est cela que vise Paris 2015. La conférence de Doha en 2012 a entériné l'engagement de plusieurs pays industrialisés dans une seconde période d'engagement du protocole de Kyoto (2013/2020) et a mis fin au mandat de Bali.

La conférence de Varsovie en 2013 a permis de franchir une étape indispensable pour parvenir à un accord universel sur le climat à Paris en 2015: tous les États devront communiquer leurs contributions, c'est-à-dire les efforts qu'ils comptent engager pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre avant la conférence de Paris afin qu'elles soient évaluées au premier semestre 2015.

La conférence de Varsovie en 2013 a permis de franchir une étape indispensable pour parvenir à un accord universel sur le climat à Paris en 2015.

COP 21 : Le Maroc publie une contribution climatique « assez ambitieuse »

Le Maroc est le deuxième pays africain à publier sa contribution nationale de lutte contre le changement climatique, en vue de la Conférence climat de Paris (COP 21). Le pays s'engage dans celle-ci à ralentir ses émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 32% à l'horizon 2030, s'il bénéficie d'un appui financier international suffisant. Le pays hôte de la future COP 22 est en effet engagé dans un plan d'adaptation, et va continuer à réduire ses subventions aux énergies fossiles.

Le Maroc, qui accueillera la Conférence climat en 2016 (COP 22), vient de publier sa contribution pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

C'est la première fois que le pays s'engage formellement à les limiter. Et ce, de façon « assez ambitieuse » selon Nicolas Hulot, président de la Fondation du même nom et envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète. Par rapport à un scénario « business as usual », le Maroc s'engage à réduire de 13% ses émissions de GES d'ici 2030.

Il affirme pouvoir aller jusqu'à une baisse de 32% avec un appui financier international, via notamment le Fonds vert pour le climat. Cela permettrait d'éviter l'émission de 401 millions de tonnes, équivalent CO2 entre 2020 et 2030.

Un investissement de 45 milliards de dollars

Dans sa contribution, le pays chiffre ses besoins financiers à 45 milliards de dollars entre 2015 et 2030 pour tenir ses engagements. 35 milliards

devraient provenir de soutiens internationaux. Pour cela, le Maroc compte donc sur un accord contraignant lors de la conférence climat de Paris, afin de rendre réellement effectif le financement par les pays développés de projets d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement.

Pour tenir la feuille de route annoncée, une cinquantaine de mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets climatiques sont présentées, la moitié concernant l'énergie.

À la fin de l'année dernière, le Maroc avait annoncé qu'il mettrait fin aux subventions pétrolières : il souhaite donc poursuivre dans cette voie et réduire de façon drastique ses soutiens aux combustibles fossiles.

50% d'électricité à partir d'énergies renouvelables en 2025

Parmi ses autres objectifs : diminuer la consommation d'énergie de 15% d'ici 2030 et passer à 50% de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2025.

Le pays a de fait déployé 9% de ses dépenses d'investissement dans le climat et souhaite atteindre le taux de 15% en 2030.

Si le Maroc ne compte pas parmi les pays les plus pollués - il occupe le 78ème rang en termes d'émission de GES avec 69 millions de tonnes équivalent CO2 en 2010 - sa contribution a une portée symbolique puisque dans le système de Kyoto, les pays en développement n'étaient pas tenus à engager des actions de réduction de leurs émissions.

COP 21 : Pourquoi les négociations ont une (petite) chance d'aboutir

Un jour seulement après la fin de la session de négociations officielles de Bonn, pour préparer la Conférence onusienne sur le climat de Paris (COP 21), le ministre français des Affaires étrangères réunissait dans la capitale les représentants ministériels de 57 pays pour une nouvelle session de négociations, informelle cette fois. À l'approche de la «date butoir», on voit ainsi se multiplier les réunions avec des acteurs en dehors de la bulle habituelle des négociateurs. Le signe d'une petite révolution dans le processus des négociations onusiennes, régulièrement critiqué pour sa lenteur. Mais il doit encore se roder car ces différentes négociations restent trop souvent sur une ligne parallèle, alors qu'elles devraient davantage converger.

Accélérer le processus de négociations climatiques onusiennes. À moins de trois mois de la grande Conférence sur le climat qui se tiendra près de Paris, le message est martelé par tous les acteurs de la COP 21. Par la France - pays hôte de la conférence - bien sûr, mais aussi des personnalités de la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) en passant par les négociateurs eux-mêmes ! C'est notamment ce que l'on a pu voir pendant la dernière session officielle de négociations, qui s'est achevée vendredi dernier à Bonn. Les uns après les autres, les coalitions d'États ont exprimé leur frustration face à la lenteur des négociations. «*Quelques progrès ont été accomplis au cours des trois premiers jours de débats, mais ils ne sont pas suffisants et la méthodologie n'est pas la bonne*», a ainsi déclaré la déléguée de l'Afrique du Sud qui représente le G77, le groupe des pays en développement.

Une remise en cause du processus onusien

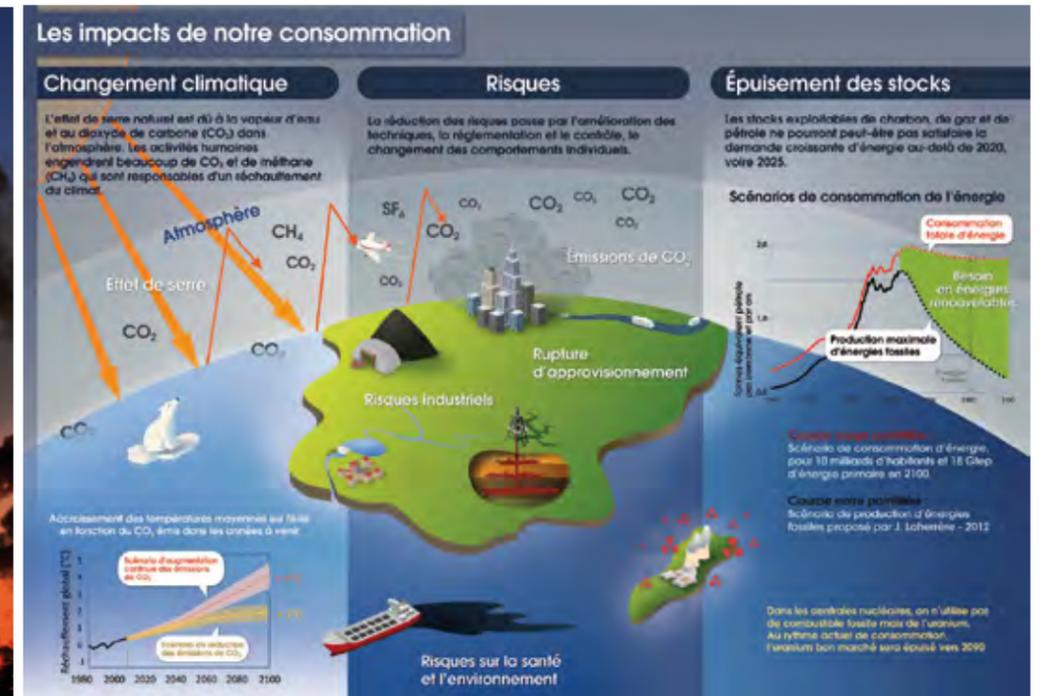
La critique du processus onusien n'est pas nouvelle, mais la situation devient de plus en plus urgente. Le 1er juin dernier, Ségolène Royal lançait un pavé dans le petit monde feutré des négociations climatiques. À six mois de la COP 21, la ministre de l'Environnement déclarait ainsi au Monde que «*Les négociations de l'ONU sont totalement inadaptées à l'urgence climatique*». Quelques mois

plus tard, dans le même quotidien, le secrétaire général de l'ONU lui-même, Ban Ki-Moon, enfonçait le clou en déclarant : «*Nous avons négocié et discuté sans prendre d'actions concrètes pendant vingt-trois ans (...). Les négociations climatiques avancent à une vitesse d'escargot*». Un constat également partagé par les observateurs : «*L'investissement humain, financier, politique déployé autour de cette gouvernance est immense. Pourtant, une vingtaine d'années plus tard, il faut reconnaître que le bilan est très maigre, au moins en termes de réductions mondiales effectives des émissions de carbone*», écrivent ainsi Stefan C. Aykut et Amy Dahan, du CNRS, dans un article d'analyse intitulé : «*Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ?*».

Un changement lent, mais inéluctable

Pourtant, le processus change. Doucement, mais il change. La technique «top-down» qui prévalait lors du Protocole de Kyoto - où c'est l'accord international qui définissait les engagements des pays développés - a laissé la place, après Copenhague à une démarche «bottom up» où les États reprennent la main. Une démarche à double tranchant, mais qui montre une ouverture de la bulle dans laquelle les négociateurs semblent enfermés.

C'est notamment le sens de l'Alliance de Paris, qui propose une sorte de package allant au-delà de l'accord interna-



tionnel qui reste le seul fruit du travail des négociateurs. Dans ce package, on trouve les contributions nationales (les INDC) que chaque pays doit désormais produire afin d'expliquer ses engagements pour atténuer le changement climatique et en limiter les conséquences pour son pays (adaptation). On note aussi l'inclusion d'une partie «*financement de l'action climatique*», mais également l'Agenda des solutions, qui compile les engagements volontaires de la société civile en matière de climat, des entreprises aux collectivités locales, en passant par les investisseurs. Un moyen de connecter les négociations onusiennes à la réalité.

Son principe a été adopté lors de la dernière COP à Lima, et pourrait être officiellement reconnu dans l'accord international attendu à Paris. Ce pont entre les États, seuls habilités à négocier les accords via leurs équipes de négociateurs professionnels, et le monde économique est particulièrement prégnant pour cette Conférence des Parties (COP). Un Business & Climate Summit réunissant entreprises et investisseurs mondiaux les plus engagés s'est tenu en mai à Paris avec les interventions de personnalités onusiennes comme la secrétaire de la CCNUCC Christiana Figueres, ou le conseiller principal du secrétaire général de l'ONU sur les

changements climatiques, Janos Pasztor. En amont de la COP, le gouvernement français a pour sa part instauré une nouvelle entité : le business dialogue, une instance de dialogue de haut niveau sur les négociations climatiques entre les gouvernements et le monde des entreprises.

Politisation des négociations

L'autre évolution notable, c'est la politisation progressive de la lutte contre le changement climatique. Ce sera l'une des clés de la réussite des négociations pour la COP 21 et bien au-delà. Mais elle est aujourd'hui largement insuffisante, et encore trop déconnectée des négociations elles-mêmes. C'est notamment ce qu'ont exprimé les ministres chargés des questions climatiques des 57 pays réunis de façon informelle, en juillet et début septembre, par Laurent Fabius pour défricher le terrain et identifier «*les zones de convergence possibles*» et les «*lignes rouges de chaque pays*». Cette année, ces rencontres placées au niveau ministériel ont pris une dimension qualifiée d'«*inédite*» par le ministre des Affaires étrangères français et futur président de la COP 21. «*Elles ont été saluées par tous, les ministres y voyant un excellent complément aux sessions de Bonn. L'objectif est d'arriver à Paris en ayant réalisé un travail*

de fond sur l'ensemble des sujets», a assuré Laurent Fabius. La prochaine rencontre aura lieu pendant la première quinzaine de novembre. Baptisée pré-COP, elle devrait cette fois réunir ministres et négociateurs. «Elle sera plus importante en nombre que les réunions ministérielles et très représentative des parties prenantes à la négociation», a complété le ministre. «Il s'agira de traiter des derniers sujets qui n'auront pas été réglés auparavant». Mais les travaux de ces réunions informelles restent insuffisamment repris dans les discussions officielles. Et les négociations s'en ressentent. Le texte servant de base à l'accord attendu à Paris est encore truffé d'options et impossible à négocier en l'état. Lors de la dernière session informelle de septembre, les ministres ont donc appelé les deux co-présidents de l'Assemblée des négociateurs, Ahmed Djoghlaïf et Daniel Reifsnyder, à prendre davantage de responsabilité pour présenter un texte clair et raccourci d'une vingtaine de pages. Ils ont ainsi implicitement reçu un mandat politique qui semblait leur faire défaut jusqu'alors.

La venue des chefs d'États au tout début des négociations devrait aussi donner cette impulsion politique qui manque

tant, et fixer un cap clair aux négociateurs pour leurs deux semaines de travail à Paris lors de la COP 21 (du 30 novembre au 11 décembre). C'est ce qui avait contribué à l'échec de Copenhague. L'état d'esprit des uns et des autres - et notamment des présidents américain et chinois - a bien changé depuis lors.

C'est ce que l'on a pu entendre à New York l'an dernier lors de l'assemblée générale de l'ONU, où de nombreux chefs d'États s'étaient érigés en défenseurs du climat. C'est encore ce que l'on a pu entendre il y a quelques jours dans le discours de Barack Obama sur l'importance de la lutte contre le changement climatique.

Et c'est aussi ce que l'on espère pour la prochaine rencontre entre le président Hollande et son homologue chinois Xi Jinping en novembre, où l'on annonce un appel commun sur le climat.

Lors de la COP 21, il s'agira surtout de passer des intentions aux actes.

Source : <http://terangaweb.com>

Les solutions face au changement climatique : La science à la rescousse ?



COP21 : c'est quoi ?

Cette 21^e conférence concernant les changements climatiques rassemblera 20 000 représentants et observateurs venus du monde entier. Elle devrait aboutir à l'adoption d'un accord universel et contraignant sur le climat afin de maintenir la température globale sur Terre en deçà d'un réchauffement de 2°C.

La Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et a été ratifiée par 196 « parties », les parties prenantes à la Convention (195 États plus l'Union européenne en tant qu'institution).

Cette convention cadre est une convention universelle de principe, qui reconnaît l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène.

La Conférence des parties (COP) constitue l'organe suprême de la convention. Elle se réunit chaque année lors de conférences mondiales où sont prises des décisions pour respecter les objectifs de lutte contre les changements climatiques. Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des parties ou par consensus.

La Conférence se déroule par rotation dans un des pays des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe Centrale et Orientale, Europe de l'Ouest et autres. L'année dernière, la COP20 s'est déroulée à Lima au Pérou. En 2015, la COP qui se tiendra à Paris sera la 21^e, d'où le nom de COP21.

La possibilité que la science règle tous les problèmes reste ouverte, c'est d'ailleurs l'argument principal des détracteurs, estimant que le changement climatique que nous vivons n'est pas principalement dû à l'homme.

Il est vrai que de nombreux progrès sont faits en termes d'écologie. Mais seront-ils suffisants pour supporter l'arrivée de ces centaines de millions de Chinois, d'Indiens, de Brésiliens et autres populations des pays émergents, dans le monde merveilleux de la société de consommation ? Aura-t-on trouvé à temps les parades permettant de produire de l'énergie non polluante ?

Les énergies renouvelables

L'un des grands espoirs de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, c'est le développement des énergies renouvelables, utilisant la force

du vent, du soleil et des marées.

Si le développement de ces énergies renouvelables était déjà un impératif vu l'épuisement des ressources fossiles, le réchauffement climatique a permis de donner une nouvelle impulsion à la recherche.

L'énergie solaire

Elle peut être de 2 types, thermique ou photovoltaïque. Avec l'énergie thermique, on capte la chaleur du soleil (via un panneau), principalement pour chauffer l'eau d'un chauffe-eau, ou des locaux. Les panneaux photovoltaïques transforment l'énergie solaire en électricité. Ils ne sont efficaces, évidemment, que dans des régions bénéficiant d'un grand ensoleillement. Cette technologie a tendance à se démocratiser tandis que son efficacité ne cesse de progresser.



L'énergie éolienne

Les éoliennes, ces moulins à vent modernes qui, au lieu de moulin le grain, transforment l'énergie du vent en électricité, sont très efficaces sur les côtes et au large, zones sujettes aux vents puissants. Certains les critiquent (pollution sonore et/ou visuelle).

L'énergie hydraulique

Il s'agit de récupérer la force générée par les courants de l'eau afin de la transformer en électricité. Il existe de nombreuses applications :

- Énergie des marées
- Énergies des courants sous-marins
- Énergie thermique des océans
- Énergie des vagues
- Courant d'un cours d'eau

Biomasse

La biomasse comprend toutes les matières organiques (bois, plantes, excréments d'animaux etc.) pouvant être

converties en source d'énergie, par exemple en les brûlant ou en obtenant du méthane par décomposition. Pour qu'elle soit intéressante, il faut que son coût énergétique de fabrication soit inférieur à son rendement.

Énergie géothermique

Il s'agit d'extraire la chaleur présente dans le sol à grande profondeur à des fins de chauffage ou de transformation en électricité.

L'énergie nucléaire

Si l'énergie nucléaire pose le problème du stockage des déchets radioactifs et que l'accident de Tchernobyl est toujours présent dans nos mémoires afin de nous rappeler ses dangers, il n'en reste pas moins que ce mode de production d'électricité ne produit aucun CO₂. L'idéal serait de s'en passer à moyen terme et de la remplacer par les autres méthodes de production, mais pour l'instant ces technologies ne sont pas assez efficaces.



Que doit-on en conclure ?

Il est possible que la science trouve les solutions afin d'inverser l'accumulation des gaz à effets de serre dans notre atmosphère. C'est trop tôt pour le dire, par contre il est clair que nous devons agir maintenant. C'est pourquoi il convient de revoir nos habitudes de consommation et revenir à des comportements plus rationnels et économes, dans l'esprit de nos grands-parents.

Banque Africaine de Développement

Une nouvelle politique du secteur de l'énergie pour l'Afrique

Avec un taux d'électrification de seulement 26%, le plus bas de toutes les régions du monde, l'Afrique pâtit d'un accès inadéquat aux services énergétiques. Pour la Banque Africaine de Développement (BAD), cette situation constitue un des principaux obstacles aux efforts de réduction de la pauvreté sur le continent.

Pour ce qui est de l'accessibilité aux services énergétiques, la BAD a identifié le coût des services et le revenu des ménages comme les deux facteurs déterminants. Concernant le premier facteur, il faut retenir qu'avec un Kwh estimé à 0,18 dollars, l'énergie en Afrique coûte deux à trois fois plus cher que la moyenne mondiale. Quant au revenu des populations, il reste en général faible et pour l'essentiel destiné à l'alimentation. Ces difficultés d'accès à l'électricité concerne aussi bien les villes où seule la moitié de la population a accès à l'électricité que le monde rural où ce ratio tombe à 8%. De plus en plus, la récurrence des coupures irrite les populations. Il n'est donc pas rare que des émeutes surviennent dans certains pays particulièrement affectés ; les dernières en date ont eu lieu au Sénégal avec les violentes émeutes du 27 juin 2011.

Le problème énergétique en Afrique n'affecte pas seulement la vie domestique des populations : le manque d'accès à l'énergie pour un usage agricole, industriel ou commercial constitue également un frein majeur à la croissance économique et à la compétitivité de la région. Dans un rapport de 2009, la Banque Mondiale a estimé qu'avec plus de 30 pays qui connaissent des pannes d'électricité récurrentes, les coûts d'opportunité atteignent 2% de PIB.



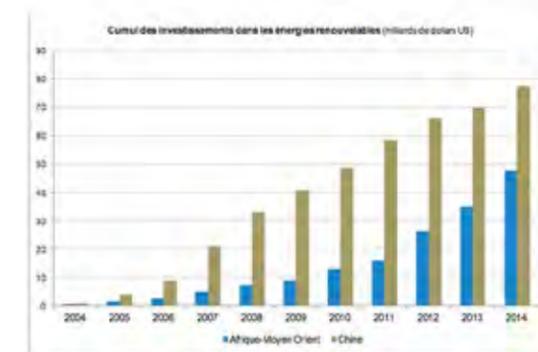
Quand on sait que ces chiffres ne tiennent compte que de l'économie formelle, on imagine un impact plus fort dans l'économie informelle avec par exemple les gérants de cyber-café et autres tailleurs dont l'activité cesse automatiquement à la moindre coupure d'électricité.

Seule la moitié des pays africains réaliserait l'accès universel à l'électricité d'ici à 2050

Si les tendances actuelles demeuraient inchangées, seule la moitié des pays africains réaliserait l'accès universel à l'électricité d'ici à 2050. Pour résoudre véritablement le problème, il faudra effectuer des investissements considérables. La BAD a travaillé sur un scénario d'accès universel à l'énergie électrique dans l'ensemble du continent à l'horizon 2030. La totalité des moyens nécessaires à la réalisation d'un tel scénario est estimé à 547 milliards de dollars, soit des besoins d'investissement annuel moyen

de l'ordre de 23,8 milliards de dollars. Les besoins sont immenses et les risques de ces investissements considérables aussi bien pour les opérateurs privés que pour les Etats.

La Banque Africaine de Développement vient donc de proposer une nouvelle Politique du Secteur de l'Énergie dont le principal objectif est d'« appuyer les pays africains dans leurs efforts visant à fournir à l'ensemble de leurs populations et aux secteurs productifs, l'accès à des infrastructures et à des services énergétiques modernes, fiables et à un coût abordable ». A cet effet, ont été définis 10 principes directeurs parmi lesquels une approche axée sur les pauvres, le renforcement de la gouvernance nationale, l'accroissement des flux financiers ou encore la responsabilité sociale et environnementale.



Il faut espérer que cette vision de la BAD soit partagée et surtout mise en œuvre par les Etats pour lesquels la question énergétique ne constitue pas seulement un problème économique mais aussi un enjeu de stabilité sociale et politique.

Source : <http://terangaweb.com>

SPIE Oil & Gas Services

Présent dans l'amont en exploration, en production offshore et on-shore, ainsi que dans l'aval en raffinage et dans l'industrie pétrochimique, SPIE Oil & Gas Services se dédie aux nouveaux défis humains, technologiques et environnementaux, s'impliquant dans les opérations et le maintien de tous type d'exploitations. SPIE Oil & Gas Services offre une large gamme de services et solutions tout au long des phases d'un projet allant des services aux puits et géosciences, de l'ingénierie de projets, du Commissioning à l'exploitation et au développement de compétences.



Afriquia, RMA Watanya et STG Maroc : Un partenariat inédit

Afriquia SMDC, leader national dans la distribution de carburants, RMA Watanya, acteur majeur dans le secteur de l'assurance au Maroc et STG Maroc, leader spécialiste en gestion de flotte, viennent de dévoiler une offre de gestion de flotte inédite alliant sécurité et contrôle. Ainsi, les clients détenteurs de cartes carburant Afriquia, et souscripteurs d'un contrat d'assurance RMA Watanya, souhaitant bénéficier d'un service de gestion de flotte, pourront profiter de la solution de STG Maroc basée sur une technologie avancée et sécurisée, leur offrant un meilleur suivi, un meilleur contrôle et une maîtrise certaine de leurs coûts en consommation de carburants. L'objet de ce partenariat tripartite a été pensé pour répondre à un besoin qui se fait de plus en plus ressentir sur le marché, la gestion de flottes étant devenue une matrice clé dans la maîtrise des coûts des petites, moyennes et grandes entreprises. Afriquia, RMA Watanya et STG se sont ainsi unis pour mettre une solution de gestion de flotte à disposition de leurs clients à des conditions avantageuses, d'autant plus que sa mise en place est des plus simples. En plus d'un système de géo-localisation extrêmement précis grâce à la technologie GNSS, cette solution offre un suivi personnalisé et de nombreux avantages, tels que :



- un suivi et un contrôle de la consommation du carburant
 - une réduction immédiate des frais opérationnels de la flotte (consommation, entretien, pièces de rechange),
 - une analyse réelle du comportement de conduite et une anticipation des accidents,
 - une réduction des accidents et des risques d'accidents de la circulation,
 - une réduction de l'impact sur l'environnement avec une conduite plus rationnelle,
 - une boîte noire pour la notification et la reconstitution d'accidents.
 - un accès sécurisé par internet avec un simple navigateur web,
 - une application mobile pour un contrôle à tout moment,
 - un tableau de bord paramétrable et personnalisable
- Outre le boîtier télématique, véritable concentré de technologie, Afriquia, RMA Watanya et STG Maroc offrent au travers de ce solide partenariat:
- La formation des chauffeurs,
 - La gratuité des frais des cartes Afriquia,
 - La gestion intégrée et avancée des flottes.

Un prêt de 800 MDH pour l'ONEE

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) un prêt de 800 millions de dirhams, soit 75 millions d'euros pour le financement du programme « Amélioration d'alimentation en eau potable et assainissement » en vertu d'un contrat signé, lundi 28 septembre à Rabat. La convention a été signée par le Vice-président de la BEI, Roman Escolano, et le directeur général de l'ONEE, Ali Fassi Fihri, lors d'une cérémonie présidée par le ministre délégué chargé du Budget, Driss El Azami El Idrissi, en présence de la ministre déléguée chargée de l'Eau, Charafat Afilal. Ce financement, qui concerne la mise en oeuvre de la première phase de ce programme, soutiendra plusieurs investissements de petite dimension, l'objectif étant d'améliorer, de réhabiliter et d'optimiser les infrastructures de production d'eau, de distribution et d'assainissement sur l'ensemble du territoire marocain, avec à la clé, une réduction significative des pertes d'eau.

Accord entre Masen, CEA et Alcen dans le solaire

Masen, le CEA, et le groupe Alcen, ont signé un ensemble d'accords parallèles et complémentaires visant le développement de l'industrie et de la R&D dans le domaine de l'énergie solaire. Ces accords se traduisent, d'une part, par la prise de participation stratégique de Masen à hauteur de 50% aux côtés du groupe Alcen dans la société Alsolen, active dans les technologies solaires thermiques à miroir de Fresnel et, d'autre part, par la mise en place d'un laboratoire de recherche commun au Maroc entre Masen et le CEA et le lancement de nombreux projets de collaboration et de transfert de compétences.

Alsolen, société marocaine, a été récemment créée pour regrouper les entités du groupe Alcen actives dans les énergies solaires depuis plus de 5 ans et ayant développé des technologies et concepts innovants en collaboration avec le CEA. Elle développe, industrialise et commercialise des centrales solaires thermiques à miroirs de Fresnel. Ces centrales sont dotées de systèmes de stockage de chaleur innovants intégrés. Deux familles de centrales ont plus spécifiquement été développées : des centrales de moyenne puissance, jusqu'à 20 MWe de capacité, destinées en premier lieu aux pays à réseau électrique peu développé, aux régions isolées et aux industriels. Ces centrales, robustes et modulables, peuvent satisfaire, outre les besoins en électricité, des besoins additionnels tels que la chaleur industrielle et / ou la génération de froid et / ou le dessalement d'eau de mer ; des centrales de forte puissance, à partir de 50 MWe de capacité, qui ont vocation à s'insérer dans les réseaux électriques nationaux / régionaux.

Alsolen inscrit son ambition de développement dans une perspective mondiale, notamment en Afrique subsaha-



rienne, qui concentre plus de la moitié de la population n'ayant pas accès à l'électricité. Deux projets «vitrine» de référence seront également lancés au Maroc, respectivement pour les deux familles de centrales. L'objectif de ces projets est de matérialiser les avantages des solutions produisant des utilités multiples, de répondre aux besoins de zones agricoles, industrielles, de zones non connectées au réseau ainsi que ceux, dans le sillage de la dynamique impulsée par NOOR, le Plan Solaire.

Les partenaires, convaincus que le succès d'une telle collaboration réside également dans l'optimisation technologique continue ainsi que dans le renforcement des compétences, ont oeuvré à la mise en place d'un accord de collaboration ambitieux entre Masen et le CEA. Ce dernier vise la création d'un laboratoire commun au Maroc, le développement de prototypes, de systèmes et de sous-systèmes de centrales solaires, ainsi que le développement d'applications solaires. Plusieurs thématiques de recherche sont également lancées notamment sur les thèmes de la durabilité, des performances des systèmes solaires et de l'intégration de l'énergie solaire aux réseaux électriques.

Ces accords novateurs capitaliseront sur les atouts des trois partenaires pour le développement durable de l'énergie solaire à une échelle régionale et internationale.

Afrique SMDC s'offre une nouvelle stratégie de développement

Afrique SMDC se dote d'une nouvelle stratégie de marque pour accompagner son développement. La filiale de Akwa Group, spécialisée dans la distribution d'hydrocarbures et de lubrifiants, se donne les moyens de relever les défis de la libéralisation et de consolider sa position de «leader» marocain du secteur. «Nous sommes aujourd'hui

à un tournant historique du marché des hydrocarbures au Maroc. D'une part, dès décembre prochain, le secteur sera totalement libéralisé. D'autre part, la mutation du mode de consommation s'accélère, passant de la demande pour des produits et services classiques à la recherche d'une expérience authentique sur tous les points de contact avec la marque.

Cela implique de profonds changements aussi bien pour nous que pour nos clients», a déclaré Said El Baghdadi, directeur général d'Afrique SMDC.

Le programme de modernisation porte sur un renou-

vellement de l'identité visuelle et une refonte des stations-service. Plus de 500 stations du réseau Afrique sont concernées par cette opération qui durera trois ans, soit un rythme d'environ trois stations par semaine.

L'objectif, selon le top management de l'entreprise, est de communiquer et de faire ressentir aux visiteurs les valeurs de la marque à tous les points de contact. «Nous avons travaillé pendant plus de deux ans sur la refonte de notre marque, pour la rendre encore plus proche des consommateurs et mieux exprimer les valeurs et les ambitions qu'elle

porte. Mais ce travail ne s'arrête pas aux aspects esthétiques.

Nous avons complètement redessiné le parcours client au sein de nos stations, afin d'offrir un agrément optimal et une expérience agréable. Nous avons également revu l'ergonomie des différents composants de la station-service, offrant de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs afin de leur permettre de satisfaire davantage les attentes de la clientèle», souligne Said El Baghdadi.

Vivo Energy Maroc favorise l'accès à l'école en distribuant des vélos et des cartables aux enfants défavorisés



Vivo Energy Maroc, entreprise en charge de la distribution et de la commercialisation de carburants et de lubrifiants de marque Shell au Maroc reconduit pour la 13^{ème} année consécutive son opération de distribution de 300 vélos et de 3 300 cartables en faveur des écoles du Royaume qui en ont le plus besoin. Cette initiative, déployée annuellement en partenariat avec les associations l'Heure Joyeuse et le Rotary Club de Casablanca Mers Sultan, a pour objectif de lutter contre l'abandon scolaire causé essentiellement par la distance séparant l'école du domicile parental de l'enfant.

C'est à El Jadida que Vivo Energy Maroc donne pour cette nouvelle rentrée scolaire, le coup d'envoi de l'opération 2015, en présence des autorités et des élus locaux, en distribuant aux écoliers du collège Imam Mouslim situé dans la commune rurale de Moulay Abdellah, des vélos et des cartables ainsi que des kits de sécurité offerts par le CNPAC (Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation) dans le cadre d'ateliers pratiques de sensibilisation à la sécurité routière.

M. Raihani, Directeur Général, a souligné l'importance de cette action pour Vivo Energy Maroc en déclarant qu'« En distribuant des vélos et des cartables aux enfants défavorisés issus de toutes les régions du Royaume, nous nous mobilisons pour la cause de l'éducation qui est une priorité absolue dans notre politique de Responsabilité Sociétale

et en ligne avec la priorité nationale. Notre objectif principal est d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos jeunes concitoyens, et de les encourager à compléter leur cycle d'éducation, afin qu'ils puissent découvrir leur potentiel et se préparer à construire le Maroc de demain.»

Les études statistiques relatives aux retombées de cette opération illustrent d'ailleurs son succès avec un taux de réussite scolaire supérieur à la moyenne. Ainsi pour la précédente édition, 98% des élèves bénéficiaires de l'opération ont réussi et aucun abandon n'a été enregistré durant cette période. « Ce chiffre démontre que le partenariat avec Vivo Energy Maroc est un succès. Cette action citoyenne basée sur le principe d'égalité des chances et dont les objectifs sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement débouche sur des résultats probants » a pour sa part commenté Mme Leila Cherif, Présidente de l'association l'Heure Joyeuse.

Au-delà de la distribution de cartables et de vélos Vivo Energy Maroc s'est depuis toujours engagé en faveur de l'éducation. Au cours de ces dernières années, l'entreprise a délivré un programme de lutte contre l'exclusion sociale en facilitant l'intégration des jeunes dans le monde professionnel à travers des formations et un accès aux métiers présents en station-service, et a également contribué à l'initiation de collégiens et lycéens à l'entrepreneuriat.

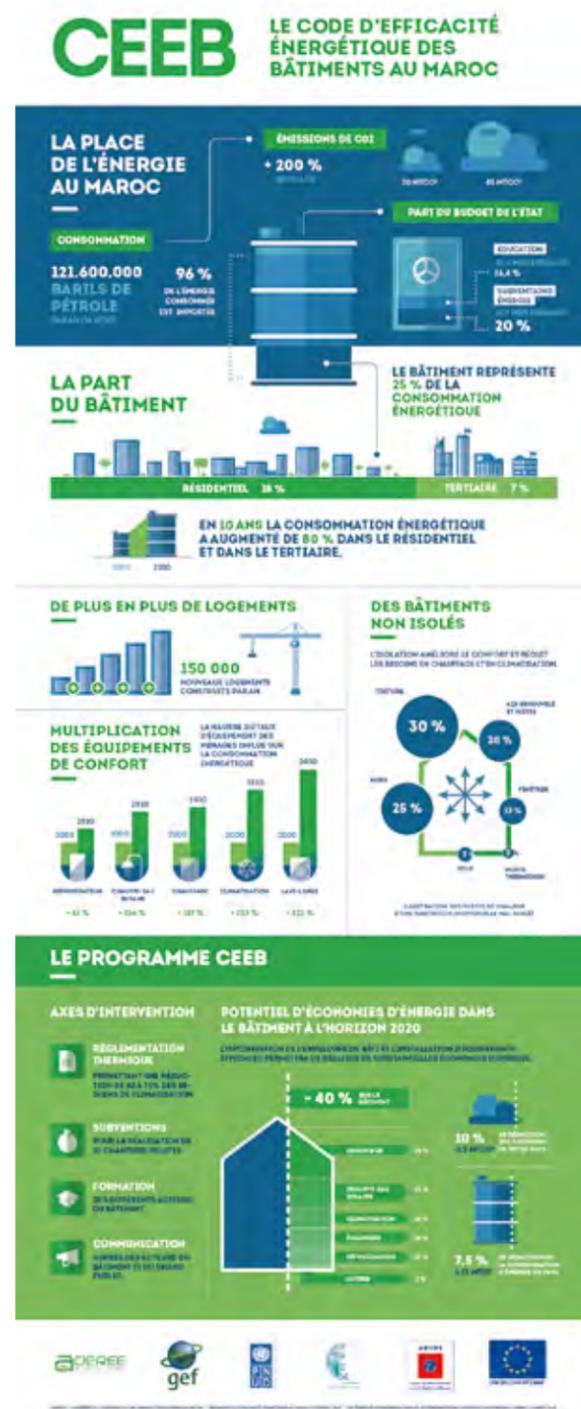
L'Efficacité énergétique dans les villes : Une dynamique nationale de développement durable

Les mutations sociales et économiques que connaît le Maroc et l'accroissement démographique et économique observés exercent actuellement de fortes pressions dans l'aménagement des villes et des régions. Avec la mise en œuvre des grands chantiers dans l'infrastructure, le bâtiment, l'industrie ou le tourisme, le Maroc a entrepris la création de nouvelles villes avec la mise en place de nouvelles politiques de développement durable qui intègrent l'efficacité énergétique dans leurs plans de développement et d'aménagement urbain. La stratégie énergétique cible en effet la production mais aussi la gestion efficace et réfléchie de l'énergie dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du transport ou de l'éclairage public dans les villes. C'est une question de bonne gouvernance et de comportement écoresponsable qui apparaît. L'impact pour le citoyen est un meilleur service public et une exploitation optimale des ressources. La question qui se pose actuellement est principalement du point de vue méthodologique : identification des secteurs énergivores, mise en place d'une stratégie d'approche, quelles technologies, quel montage financier adéquat, quelle rentabilité, etc.

Actuellement, les bénéfices économiques ne sont plus à démontrer : économie d'énergie et financière, création de nouvelles entreprises de service énergétique, nouveaux investissements, création d'emplois, service de qualité pour le citoyen, etc. les répercussions économiques sont nombreuses. A titre d'exemple, le passage aux lampes économiques ou LED dans l'éclairage public peut générer une économie de plus de 40% sur les dépenses d'énergie et un confort visuel amélioré.

Développement d'un nouveau cadre de vie dans les villes

L'ADEREE (Agence marocaine pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique) dans son appui aux différents acteurs de gestion des villes, a entrepris dans les différents secteurs du bâtiment, de l'industrie, du transport ou de l'agriculture, des programmes de développement et d'accompagnement. Dans les villes, les principaux secteurs en plein essor sont actuellement l'éclairage public, le transport, l'exploitation énergétique



des déchets et enfin l'utilisation des chauffe-eau solaires et des systèmes solaires photovoltaïques. Dans le secteur industriel, nous appuyons aussi les industriels des régions pour caractériser la consommation énergétique et proposer un ensemble de mesures et de projets rentables, visant à réaliser des économies d'énergie. Dans le secteur du bâtiment, c'est l'efficacité énergétique au niveau des ménages et l'exploitation des énergies renouvelables pour le chauffage et l'éclairage. L'ADEREE a mis ainsi en place plusieurs projets de démonstration qui démontrent l'intérêt de ces mesures. Il s'agit par exemple, d'appliquer les mesures d'efficacité énergétique lors de la construction ou la rénovation, et le choix d'équipements de climatisation et de chauffage plus efficaces. L'approche que nous menons dans le secteur du transport, qui reste le plus énergivore, soit près de 40% de la consommation énergétique, et qui représente une part importante de la facture énergétique nationale, reste plus complexe puisqu'elle fait intervenir plusieurs mesures techniques, organisationnelles et de sensibilisation. Les plans de déplacements urbains et administratifs, l'incitation à l'utilisation des transports collectifs, l'optimisation des déplacements pour réduire la consommation de carburant, et l'introduction d'une flotte de transport propre, sont parmi ces mesures qui sont en cours de déploiement.

Le citoyen et les décideurs locaux ont aussi une responsabilité puisqu'il peuvent contribuer à la promotion d'une nouvelle culture visant l'instauration d'un comportement citoyen vis-à-vis de l'énergie et l'environnement, donner l'exemple au niveau de la conception de la ville, de l'architecture de ses bâtiments, des matériaux de construction utilisés, de l'éclairage public, du transport, des zones industrielles, des espaces verts, de la valorisation énergétique lors des assainissements liquide et solide, etc. Dans tous ses secteurs, il faut avoir le réflexe de recourir aux technologies de l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables pour réduire la facture énergétique de la ville et pour la préservation de son environnement.

L'approche régionale et des villes de l'ADEREE

Dans cette approche, une nouvelle approche territoriale ciblée sur les villes a été développée par l'ADEREE. Elle vise à mobiliser les régions, villes ou communes au Maroc dans la poursuite de leurs objectifs énergétiques d'exploitation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, notamment pour la réduction de leurs consommations énergétiques et l'amélioration des déplacements. L'approche Jihatinou prévoit principalement l'accompagnement des décideurs locaux pour faciliter le développement de politiques énergétiques territoriales, notamment communales, et promouvoir des stratégies intégrées en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Il s'agit aussi de renforcer la capacité des collectivités locales à planifier, réaliser et évaluer leurs politiques énergétiques et de répliquer les expériences réussies au niveau national. Plusieurs expériences ont été menées dans ce cadre, comme la réalisation par la commune urbaine de Chefchaouen d'une piscine municipale chauffée avec de l'énergie solaire thermique ou l'accompagnement de la ville de Oujda pour la mise en place du projet de gestion de son réseau d'éclairage public. L'exploitation énergétique des déchets ménagers reste un gisement énergétique durable encore sous-exploité dans notre pays. Toutefois, l'expérience de Fès est à juste titre un très bon exemple. La valorisation énergétique lors du traitement des eaux usées comme à Marrakech est aussi un bon exemple. Des contraintes sont néanmoins très présentes dans ce secteur, notamment dans la revente de l'électricité produite. Toutes ces mesures, ont donc un impact confirmé dans la réduction de la consommation énergétique, de la facture d'électricité ainsi que dans la création de nouvelles entreprises locales et la création de nouveaux emplois. Enfin, nous devons faire en sorte que l'efficacité énergétique soit un moteur de croissance économique et un élément fondamental dans les plans de développement et d'aménagement des villes, dans une perspective de développement économique et de création d'un cadre de vie agréable pour nos concitoyens.

L'ONEE participe à la première édition «ELECTRITEC»



Sous l'égide du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville, du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres, la Fédération Marocaine de l'Électricité -FEMADEL- a organisé, du 16 au 19 septembre 2015 à Casablanca, la première édition du Salon International des Technologies de l'Électricité «Electritec», inauguré par M. Nabil Benabdellah, Ministre de l'Habitat et de

la Politique de la Ville.

Sous le thème «La sécurité électrique des habitations résidentielles et les réseaux électriques intelligents», cet événement a connu la participation de plus de 100 exposants nationaux et internationaux représentant 20 pays. Cette manifestation, dont l'objectif est d'accompagner et développer le secteur des métiers de l'électricité, a offert une plateforme d'échange et de rencontres B to B à travers un programme scientifique varié traitant notamment des défis rencontrés en matière d'efficacité énergétique et de construction durable. L'ONEE y a participé en présidant une table-ronde sur les réseaux électriques intelligents.

En marge de ce Salon, l'ONEE et Femadel ont procédé à la signature d'une convention de partenariat portant sur la formation des employés des entreprises opérant dans le secteur de l'électricité.

Enel Green s'implante à Casablanca



Le groupe italien Enel Green Power vient d'ouvrir une représentation à Casablanca. Cette implantation permettra au spécialiste des énergies renouvelables de superviser ses activités dans le Royaume et de concrétiser sa position sur ce marché. Le Maroc est l'un des points stratégiques du plan de développement de la société pour la période allant de 2015 à 2020. Elle s'est d'ailleurs positionnée en association avec Nareva, Taqa et Siemens pour la réalisation d'un programme d'énergie éolienne de 850 MW. Développé par l'ONEE, ce programme d'un coût total de 1 milliard d'euros verra sa procédure d'appel d'offres finalisée dans les semaines à venir. Le plan national marocain en matière d'énergie éolienne prévoit l'installation de 2000 MW de ce type d'énergie d'ici 2020.

Avec 9900 MW de capacité installée et 740 unités opérationnelles réparties dans environ 15 pays, Enel est l'un des leaders mondiaux des énergies renouvelables.

Premier semestre performant pour Total Maroc



Le Groupe Total Maroc vient d'annoncer ses résultats semestriels pour l'année 2015, quatre mois après son introduction en Bourse. Une introduction qui a eu des coûts spécifiques pour le premier semestre 2015, explique Arnaud Le Foll, DG de Total Maroc, mais qui n'a pas empêché le groupe de réaliser de bonnes performances. En effet, le groupe a enregistré des ventes en hausse de 3,5% entre le 1er semestre 2014 et le 1er semestre 2015, sur tous les produits confondus.

«Un des principaux facteurs qui expliquent les résultats du premier semestre 2015, c'est la hausse de nos résultats dans la région de l'Oriental en 2014 suite aux contrôles de la contrebande du pétrole.» Ainsi, au niveau des produits blancs, Total enregistre une progression de 0,5% dans un marché qui a reculé de 1,6%, ce qui est considéré comme une bonne performance selon M. Le Foll. Au niveau des GPL, les ventes ont progressé de 2,8% dans un marché qui a augmenté de 2,5%. Un segment qui enregistre une stagnation des ventes, expliquée par le fait que le Maroc a connu une bonne année agricole.

Sur l'aviation, l'entreprise a enregistré une hausse de 2,1% au 1er semestre 2015, et les ventes ont progressé de près de 50% grâce à l'apport en volume de plusieurs appels d'offres de compagnies aériennes internationales que Total a remporté. Concernant les lubrifiants, les ventes de Total ont enregistré une baisse de -2,8%, sur un marché en retrait de -7,9% au 1er semestre 2015.

Le résultat net social a, pour sa part, atteint 184,7 millions de dirhams, au lieu de 179,8 MDH un an auparavant. Une performance due à une augmentation de la marge brute (hausse des volumes notam-



ment), et à une baisse notable des frais financiers liés à l'arrêt des subventions sur les hydrocarbures liquides.

Concernant le résultat net consolidé, il s'est établi à 145,9 MDH, contre 169,4 MDH au cours de la même période une année auparavant. Une baisse qui est due, selon Vincent Maudus Directeur Administratif & Financier, aux retraitements IFRS sur couverture de change (-17,7 MDH) et sur impôts différés (-7,4 MDH).

Arnaud Le Foll a tenu à préciser que les activités de Total n'ont pas eu à souffrir des arrêts de production de la raffinerie SAMIR. Les différentes phases d'arrêts de cette dernière a poussé le groupe à avoir recours plusieurs fois à l'importation pour compenser ces arrêts d'approvisionnement en produits raffinés localement.

Afriquia SMDC présente sa nouvelle stratégie pour consolider son leadership



Afriquia SMDC, filiale de Akwa Group, a présenté aujourd'hui sa nouvelle stratégie de marque pour accompagner le développement de l'entreprise. Avec une nouvelle identité visuelle, un design des stations repensé et une vision réaffirmée, Afriquia SMDC se donne ainsi les moyens de relever les défis de la libéralisation et de consolider sa position de leader marocain du secteur.

« Nous sommes aujourd'hui à un tournant historique du marché des hydrocarbures au Maroc. D'une part, dès décembre prochain, le secteur sera totalement libéralisé. D'autre part, la mutation du mode de consommation s'accélère, passant de la demande pour des produits et services classiques à la recherche d'une expérience authentique sur tous les points de contact avec la marque. Cela implique de profonds changements aussi bien pour nous que pour nos clients », a déclaré Said El Baghdadi, directeur général d'Afri-

quia SMDC.

Au-delà du renouvellement de l'identité visuelle, le programme de modernisation d'Afriquia SMDC porte sur une refonte des stations-service. L'objectif est de communiquer et de faire ressentir aux visiteurs les valeurs de la marque à tous les points de contact. Le programme prévoit la refonte de plus de 500 stations du réseau Afriquia en l'espace de trois ans, soit environ trois stations par semaine. « Nous avons travaillé pendant plus de deux ans sur la refonte de notre marque, pour la rendre encore plus proche des consommateurs et mieux exprimer les valeurs et les ambitions qu'elle porte. Mais ce travail ne s'arrête pas aux aspects esthétiques. Nous avons complètement redessiné le parcours client au sein de nos stations, afin d'offrir un agrément optimal et une expérience agréable. Nous avons également revu l'ergonomie des différents composants de la station-service, offrant de meilleures conditions de travail à

nos collaborateurs afin de leur permettre de satisfaire davantage les attentes de la clientèle », a précisé Said El Baghdadi.

Avec l'objectif de satisfaire et de dépasser les besoins d'un marché croissant et de plus en plus sophistiqué, Afriquia SMDC vise à développer et à fournir des produits de niveau mondial, basés sur une compréhension profonde des besoins du marché. L'ambition est de consolider son statut de leader et asseoir la marque en tant que standard de la distribution des carburants à l'échelle nationale, régionale et au niveau du continent africain à moyen-long terme.

L'entreprise se base pour cela sur une démarche mettant le consommateur au cœur de toutes ses activités. L'attention que porte Afriquia à ses clients est l'une des valeurs fondamentales de la marque. Cette démarche est également définie par les valeurs de professionnalisme, d'éthique, de sûreté, de sympathie et respect et de fiabilité, et d'engagement qui font l'ADN d'Afriquia SMDC. Valeurs qui guident la démarche de Afriquia SMDC et l'incitent à offrir, toujours, le meilleur à sa clientèle en termes de produits, de qualité ou de services.

Rappelons à ce titre la récente généralisation du gasoil 10 PPM (avec une teneur en soufre cinq fois inférieure au gasoil habituellement produit au Maroc), la commercialisation de la gamme Power Max (gasoil et sans plomb), la refonte du Club Fidélité...

Une marque renouvelée pour un développement pérenne

VISION

Notre vision est de satisfaire et de dépasser les besoins d'un marché croissant et de plus en plus sophistiqué. Nous développons et fournissons des produits de niveau mondial basés sur une compréhension profonde des besoins de notre cible, garantissant à notre marque d'être porteuse du standard des produits pétroliers, à l'échelle nationale, régionale et continentale.

MISSION

Nous cherchons continuellement à maintenir et à développer notre clientèle professionnelle et particulière en fournissant des produits et des services de haute qualité dans des espaces accessibles, attractifs, pratiques et sûrs.

VALEURS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX

Nos valeurs guident notre comportement au quotidien. Elles déterminent la manière dont Afriquia interagit avec son écosystème. Ces valeurs sont les fondements même de notre marque. Elles forment un ensemble solidaire et complémentaire.

Afriquia est attentive, mettant tous les clients au centre de ses préoccupations. Faisant preuve d'expertise et de professionnalisme à tous les niveaux d'intervention. Sympathique, elle offre un accueil chaleureux à ses visiteurs. Elle est respectueuse de l'ensemble des parties prenantes et leur offre sûreté, fiabilité et efficacité. Se basant sur l'éthique et la confiance, elle est engagée pour une grande qualité de produits, services et innovations.

PROMESSE DE MARQUE

Afriquia est une marque pionnière, stable et avant-gardiste : fièrement locale avec une perspective et ambition continentale. Une marque basée sur la confiance, la qualité et le leadership. Elle garantit un accueil chaleureux et une expérience enrichissante pour chaque visiteur.

SIGNATURE : L'essence du bonheur

Cette signature simple et concise résume à elle seule, toute l'ambition de Afriquia. Elle témoigne également de la nature de la relation qu'entretient la marque avec ses clients.

NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

Fruit d'une réflexion profonde, ce logo rappelle à la fois le riche historique de Afriquia SMDC tout en étant tourné vers le futur. Riche en couleurs et faisant un clin d'œil au continent africain, il rappelle surtout la diversité de l'offre de Afriquia.

Des stations repensées pour une expérience améliorée

Un parcours client optimisé

Les stations-service Afriquia intègrent de nouveaux îlots à pompes. Les îlots ont été conçus pour refléter les valeurs de la marque qui sont le professionnalisme, la confiance, la sûreté, la convivialité et l'accueil. Les îlots occupent une place centrale dans la station-service. Tous les autres composants sont distribués autour de ces îlots : Oasis Café, Mini Brahim, AutoGo...

Pour optimiser le parcours client, les stations-service sont organisées de manière à fluidifier la circulation, avec des points d'entrée et de sortie clairement indiqués, au même titre que le sens de la circulation. L'accessibilité est améliorée, avec l'application d'une approche One Stop Shop, notamment

entre les enseignes Mini Brahim et Oasis Café. La visibilité des produits et services est également améliorée, avec une signalétique claire et précise et des espaces d'exposition mis en évidence.

Le branding Afriquia sur la pompe à carburant, l'unité de l'îlot, ainsi que la présentation des produits et des promotions, se combinent harmonieusement pour créer une apparence chaleureuse et accueillante pour le client.

Consciente de l'importance des services annexes, Afriquia SDMC a repensé les installations complémentaires de la station-service. Ainsi, les sanitaires ont été remodelés, avec notamment un accès facile aux personnes à mobilité réduite. La salle de prière a été mise en harmonie avec la modernité de la station. Elle comprend par ailleurs deux espaces de prière ; un pour hommes et un pour femmes, avec leurs propres salles d'ablutions séparées.

Une meilleure ergonomie pour les collaborateurs

Les îlots ont été complètement repensés afin d'intégrer l'ensemble des outils nécessaires aux pompistes pour fournir un service exemplaire aux clients. Les colonnes des îlots accueillent ainsi des espaces de rangement pour les gants

et serviettes, un présentoir pour les lubrifiants et additifs carburant, un espace de rangement et de recharge pour le TPE, un compartiment pour l'eau et les outils de lavage des vitres, ainsi qu'un réceptacle pour les déchets. Le mobilier de l'îlot est multifonction, incluant le bac à sable et le siège du pompiste. Quant aux équipements de sécurité et de protection, ils sont à proximité du pompiste.

La vague Afriquia reliftée

Emblème des villages Afriquia, la charpente supérieure des îlots sous forme de vague est reliftée et arbore un style plus épuré, pour conférer plus de modernité et de cohérence à l'ensemble. Bénéficiant d'un design moderne et élancé, elle dispose également du symbole Afriquia spécialement rétro-éclairé, placé stratégiquement sur tous les cotés.

Vivo Energy Maroc scelle un partenariat innovant avec Burger King

Vivo Energy continue à étoffer son offre de services au Maroc et scelle un partenariat innovant avec Burger King. En effet, un nouveau restaurant de la chaîne américaine de restauration rapide présente dans 97 pays a récemment ouvert ses portes dans la station-service Al Jazira-Bouznika, située sur l'axe autoroutier Casablanca-Rabat.

Ce partenariat, unique en son genre au Maroc, s'inscrit dans une logique de diversification et d'amélioration continue de l'offre de service de Vivo Energy Maroc dans ses stations-service Shell. Une diversité ciblant des services de qualité en vue d'offrir à ses clients une expérience unique et agréable.

M. Christian Chammas, Président Directeur Général de Vivo Energy, a déclaré à cette occasion que : « le partenariat avec Burger King est un exemple de ce que nous voulons faire partout où nous sommes présents. Nous voulons offrir dans l'ensemble de nos stations Shell, une expérience de qualité exceptionnelle à nos clients. »

M. Mohammed Raihani, Directeur Général de Vivo Energy Maroc, a d'ailleurs rappelé qu' « outre l'offre



de carburants et lubrifiants Shell de qualité supérieure, notre objectif est la satisfaction totale de nos clients. Nous y parvenons en investissant dans les sites existants et en construisant de nouvelles stations-service mais aussi en proposant des services très complets comme la réparation auto rapide, les boutiques Shell Select et la restauration.

L'implantation d'un leader de la restauration rapide dans l'une de nos plus prestigieuses stations, Shell Jazira-Bouznika, montre que nos stations-service sont devenues de vrais lieux de vie.»



Fédération de l'Énergie



L'efficacité énergétique :
la 4ème énergie



CGEM

23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc

Tél: +212 5 22 99 70 71/72 - Fax: +212 5 22 98 52 80

Email: fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com

www.federation-energie.ma

• **23 Juillet 2015**

Assemblée Générale mensuelle du CESE ;

• **27 Juillet 2015**

Participation à la Signature des conventions partenariat CEA-MASEN-ALCEN, à Rabat.

• **28 juillet 2015**

Conseil d'administration de la CGEM.

• **02 Septembre 2015**

Participation avec la CGEM à la Réunion préparatoire à la première table ronde de l'UME sur l'énergie.

• **07 Septembre 2015**

Conseil d'administration de la CGEM.

• **09 Septembre 2015**

Elections de la CGEM

• **10 Septembre 2015**

Réunion de travail avec Madame Stéphanie Hutchison, Conseillère Economique Adjointe auprès l'Ambassade des Etats-Unis à Rabat.

• **10 Septembre 2015**

Déjeuner de travail avec la délégation Russe.

• **10 Septembre 2015**

Participation à la Troisième édition de Moroccan Solaire Race 2015 pour la promotion des voitures solaires développées par les universités, organisé par l'IRESSEN.

• **29 Septembre 2015**

Participation a la vidéoconférence sous le thème 'Les exportations américaines du gaz naturel : Quelles opportunités pour le Maroc, organisée par la Section économique de l'Ambassade des Etats-Unis à Rabat

• **02 Octobre 2015**

Participation à la rencontre au siège de la CGEM à Casa-blanca, à l'occasion de la visite au Maroc, de l'Unité de Coordination et de la Formulation du 2ème Programme du Millenium Challenge Account (MCA-Bénin).

• **06 Octobre 2015**

Conseil d'administration et Conseil National de l'entreprise de la CGEM

• **06 Octobre 2015**

Participation a l'Assemblée Générale constitutive du Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc), présidée par Madame Hakima EL HAITE, Ministre déléguée chargée de l'Environnement.

• **12 Octobre 2015**

Participation au lancement de la plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'Electricité, sous l'Egide du Ministère de l'Energie, des Mines, de L'Eau et de l'Environnement.

• **12 Octobre 2015**

Participation à la journée d'étude organisé par le CESE sur la « Responsabilité Sociétale des organisations au service d'un nouveau modèle de développement.

• **19 Octobre 2015**

Participation à la séance d'ouverture de la mission d'expertise de l'agence internationale de l'énergie atomique (mission INIR) présidé par Monsieur Abdulkader AMARA, Ministre de l'Energie des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

• **21 Octobre 2015**

Participation avec la CGEM à la table ronde sur l'intégrité des affaires au Maroc.

• **22 Octobre 2015**

Participation à la cérémonie de remise des prix «3ème édition du Prix d'Excellence MASEN ».

• **26 Octobre 2015**

Participation à la conférence annuelle des 500 plus grandes entreprises marocaines, organisé par Economie Entreprises en collaboration avec Kompass Maroc.



Intervention de M. Jawad Kerdoudi* dans le cadre de la Convention France-Afrique du Nord

Les deux rives de la Méditerranée : Quel rôle pour la société civile



On ne peut que constater malheureusement un grand déséquilibre entre les deux rives de la Méditerranée. Alors que le Nord sur le plan politique est unifié dans le cadre de l'Union européenne qui regroupe 28 pays, le Sud est désuni du fait de la paralysie de l'Union du Maghreb arabe.

Le Nord a réussi à instaurer la paix et la prospérité, tandis que le Sud vit une instabilité politique suite au Printemps arabe, et un afflux d'émigrés clandestins vers le Nord. Le même déséquilibre se ressent sur le plan économique puisque alors que le PIB moyen par habitant de l'UE est de 34.342 dollars il n'est que de 3.456 dollars pour la région Mena. Le Nord a pu mettre en œuvre des politiques communes dans plusieurs domaines, alors que le Sud s'est contenté du Traité d'Agadir qui regroupe le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. Sur le plan social, le déséquilibre est également important puisque l'IDH dans le Nord est de l'ordre de 0,88 alors que dans le Sud il est de 0,65. Ceci ne veut pas dire que le nord de la Méditerranée est un paradis et le sud un enfer. Au Nord, deux fléaux persistent: le chômage élevé et la faible croissance, alors que la population stagnante est de plus en plus vieille. Au Sud, la population est jeune et en développement, et la croissance économique supérieure à celle du Nord. Il faut aussi signaler au Sud l'exception du Maroc qui bénéficie d'une grande stabilité politique, d'une bonne croissance économique, et d'un dynamisme des investissements aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et notamment en Afrique subsaharienne.

Relations très anciennes

Les relations nord-sud de la Méditerranée sont très anciennes dans l'histoire. Si on ne prend que la période contemporaine, elles ont été marquées en 1995 par le Processus de Barcelone qui avait une approche multilatérale, et qui était très ambitieux puisqu'il préconisait un espace de paix et de prospérité et un esprit de dialogue et de solidarité. Ce processus qui ambitionnait la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne était accompagné d'une aide financière et de prêts au profit des pays du Sud. Malheureusement, le bilan du Processus de Barcelone a été très mitigé et n'a pas atteint les résultats escomptés. Il fut remplacé en 2004 par la Politique européenne de voisinage (PEV) qui a instauré une approche bilatérale, et qui a concerné les voisins de l'Union européenne aussi bien à l'Est qu'au Sud. Plusieurs programmes de développement ont été mis en œuvre par la PEV concernant des dons (Takis et Meda), ou des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). En 2005, le second Sommet de Barcelone a surtout traité des questions sécuritaires: attentats terroristes et immigration clandestine. En 2008, fut créée l'Union pour la Méditerranée (UPM) qui regroupe 45 pays membres et qui avait à l'origine de vastes ambitions: transports, environnement, énergies renouvelables, protection civile, université.

Cependant cet ensemble composite n'a eu jusqu'à maintenant qu'un très faible bilan du fait d'un manque de financement et du désintéressement des pays membres. Plus efficace a été le Groupe 5+5 créé en 1990 et qui regroupe les pays riverains de la Méditerranée au Nord: l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal, et au Sud: l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Malgré son caractère informel et plus technique que politique, ce Groupe a obtenu des résultats tangibles dans les domaines sécuritaires et de transports.

Le bilan global des relations nord-sud de la Méditerranée n'a pas répondu aux aspirations des peuples riverains de la Méditerranée. Certes, des accords d'association ont été signés par l'Union européenne avec les pays du sud de la Méditerranée. Ces accords ont donné lieu à des dons et des prêts au profit des pays du Sud, mais n'ont pas permis l'intégration à l'Europe comme les pays de l'est de l'Europe après la chute de l'URSS. Le Nord a soutenu avant le Printemps arabe certains régimes autoritaires du Sud par crainte de la menace islamiste, et la coopération a surtout concerné les Etats et a négligé la société civile. Enfin, a été instauré le système implacable des visas qui a transformé l'Europe en forteresse et n'a pas permis la libre circulation des personnes entre le Nord et le Sud.



La société civile peut jouer un rôle déterminant dans le rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée. Elle le fait déjà à travers des réseaux euro-méditerranéens où l'IMRI est un acteur actif, tels que Euromesco qui traite du volet politique, et Femise du volet économique. Les moyens d'action de ces réseaux sont des articles, des rapports, des publications, des conférences et des séminaires, ainsi que des sites web spécifiques. Il faudrait multiplier ces réseaux pour apprendre à se connaître et à travailler ensemble afin de promouvoir les relations Nord-Sud. L'Union européenne doit soutenir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays sud-méditerranéens. Elle doit faciliter la mobilité des personnes et encourager la société civile par des subventions. Elle doit aider au développement économique et social des pays sud-méditerranéens et lutter contre l'islamophobie en Europe. L'Union européenne doit encourager la construction maghrébine et renforcer le Groupe 5+5 qui est le plus efficace pour résoudre les problèmes des deux rives de la Méditerranée. En conclusion, il faut aussi souhaiter que les gouvernements aussi bien du Nord et du Sud puissent davantage tenir compte des recommandations de la société civile dont le plus grand souhait est de transformer la «Mare nostrum» en un espace de paix et de prospérité partagée.

*Jawad Kerdoudi, président de l'IMRI

ERA 2015

26 - 28 octobre 2015 |
Oran - Algérie



Tout au fil des cinq éditions précédentes, la première à Tamanrasset, en 2010, puis celles d'Oran (de 2011 à 2014), le Salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable ERA a donné la preuve qu'il est le rendez-vous incontournable des acteurs majeurs dans ce domaine, qu'il s'agisse des entreprises ou des institutions. Les opérateurs, installés en Algérie ou à l'étranger, voient dans le Salon ERA, le lieu privilégié pour se faire connaître, à travers les informations sur leurs activités et leurs produits. Cadre propice aux rencontres et aux échanges entre professionnels qui envisagent de construire des partenariats avantageux, le Salon ERA a l'ambition de démontrer que l'industrie des énergies renouvelables est un catalyseur de la diversification économique.

<http://era.dz/2014/>

Energaiä

25 - 26 novembre 2015 |
Montpellier - France



Rendez-vous annuel des professionnels des EnR issus de France, d'Europe, des pays méditerranéens...

<http://energaia.fr/>

EWEA 2015

17 - 20 novembre 2015 |
Paris - Porte de Versailles



L'industrie éolienne mondiale est de plus en plus de monde avec de nouveaux acteurs. Chaque année, EWEA rassemble plus de 60 nationalités à travers le monde, ce qui rend l'événement annuel EWEA véritablement international et un endroit idéal pour trouver de nouveaux fournisseurs, consultez nouveaux développements et établir des partenariats.

<http://www.ewea.org/annual2015/>

Assises de l'Énergie

26 - 28 janvier 2016 |
Dunkerque - France



Les prochaines Assises de l'Énergie se tiendront à Dunkerque, les 26, 27 et 28 janvier 2016.

<http://www.assises-energie.net/fr/17es-assises-dunkerque-2016/index.html>

Biogaz Europe

27 - 28 janvier 2016 |
Nantes - France



Biogaz Europe, désormais dans sa 6ème édition, a été le premier événement dédié au biogaz créé pour le marché français, et à chaque édition, il a eu pour mission première d'aider le marché français du biogaz à graver les étapes.

<http://www.biogaz-europe.com/>

COP21

30 novembre - décembre 2015 |
Paris



La France va accueillir et présider la vingt-et-unième Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 » du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations unies, et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

<http://www.cop21.gouv.fr/fr>



Vous apporter tous les jours des services essentiels à la vie

Tous les jours, nous mobilisons toutes nos énergies pour vous apporter des services essentiels à la vie. Et si nous faisons de la proximité un engagement au quotidien, avec l'ensemble des collectivités du Grand Casablanca, nous anticipons aussi la ville de demain.

Pour vous, pour les générations futures, nous inscrivons notre mission dans une vision citoyenne pour un développement durable.



Toutes nos énergies pour vous

Interclima+ Elec

2 - 6 novembre 2015 | Paris Nord Villepinte



Le 1er rendez-vous mondial du bâtiment et de l'architecture réunit tous les 2 ans à Paris plus de 2 600 exposants au sein des 3 salons de référence que sont Batimat, Interclima+ Elec et Idéobain.

<http://www.interclimaelec.com/>

HyVolution 2016

4 - 5 février 2016 | Parc Floral de Paris



Conférence et exposition internationale sur l'Hydrogène-énergie et les applications piles à combustibles.

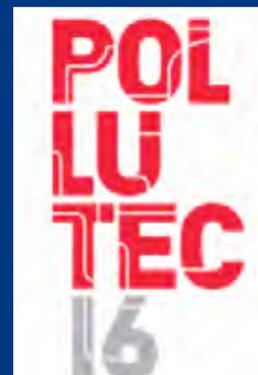
La prochaine édition de Hyvolution sera principalement consacrée au développement de la filière industrielle française et au déploiement de la mobilité électrique hydrogène en France et en Europe.

HyVolution 2016 fera couvrir l'ensemble de l'écosystème : production hydrogène vert, stockage et distribution, piles à combustible pour les applications mobiles, nomades et stationnaires.

<http://hyvolution.fr/fr/hyvolution-2016>

Pollutec 2016

29 novembre - 2 décembre 2016 | Lyon - France



Salon généraliste leader de l'environnement et de l'énergie.

Pollutec rassemble des professionnels du monde entier autour des solutions innovantes permettant de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement qu'il s'agisse de l'industrie, des collectivités ou du tertiaire.

<http://www.pollutec.com/>

InterSOLUTION

25 - 27 janvier 2017 | Gand - Belgique



InterSOLUTION : un événement incontournable dans le secteur de l'énergie solaire

<http://www.intersolution.be/fr/>



Fédération de l'Énergie



Consultez notre site web
www.federation-energie.ma

23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc
Tél: +212 5 22 99 70 71/72 - Fax: +212 5 22 98 52 80
Email: fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com

Notre source d'énergie, c'est lui

Lui qui nous transmet une énergie bien plus puissante

que nos carburants qui font tourner votre moteur et les

entreprises du Maroc. Une énergie qui nous fait avancer,

innover et investir pour mériter chaque jour votre fidélité.

Parce que notre première source d'énergie,

c'est lui, c'est vous.



FILIALES DE
AKWA
GROUP